Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 20 Chaouel 1441
12 Juin 2020

N° 39

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1158**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1161**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1165**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1167**
Avis aux créanciers..... **1170**
Convocations
Sociétés anonymes **1172**
Sociétés à responsabilité limitée **1186**
Autres sociétés **1186**
Divers
Avis au public..... **1186**
Actes Administratifs
Avis au public **1188**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La Société Magrébine de commercialisation de pneumatiques «SOMACOP» S.A

Siège: 14 Rue Italie 1000 Tunis

Capital social : 595.000DT

MF : 036025C/A/M/000

RC : B154791996

En vertu de la réunion tenue par le CA du 3/3/2020 dont le PV enregistré à la recette des finances avenue de la gare Tunis le 5/3/2020, sous le n°20701487 ;n° de quittance M014832 a décidé la désignation de M. Montassar Dridi nouveau directeur général de la société Magrébine de commercialisation de pneumatiques «SOMACOP» et la délégation de ces pouvoirs tels qu'indiqués au procès-verbal précité et ce dernier a délégué le pouvoir de signature conjointement à M.KIaled Akrout et Mme Ameni Romdani et le même PV a décidé la désignation d'un vice président M.Mehdi Dridi et sa cooptation comme administrateur au conseil d'administration en remplaçant M. Hassen Allaya démissionnaire.

En vertu de la réunion tenue par le CA du 27/1/2020 qui a été enregistré à la recette des finances avenue de la gare Tunis le 30/1/2020, sous le n°20700685; quittance n° M006891, II a été décidé l'acceptation de la démission de M. Mohamed Ali Chekir ancien directeur général de la société « SOMACOP» les deux PV indiqués ci dessus étaient déposés au registre national des entreprises de Tunis le 11/3/2020 sous n°202020979

Cet avis a été publié au journal «La Presse» et au journal «El chourouk» le 05/06/2020.

2020T00440SANB2

Notice d'information société Tunisienne de presse

MF : 0002497Z

1) forme: SA.

2) Siège: 03 Rue du Maroc 1000 Tunis.

3) Objet : La prise en dépôt de toutes publications et tous journaux pour en assurer ainsi que la mise en vente par l'intermédiaire de tous agents vendeurs de tous articles de librairie édités en Tunisie et à l'étranger.

4) Durée: 99 ans.

5) Capital actuel: 250.000 dinars divisés en 5.000 actions nominatives de 50 D chacune.

6) Avantage: aucun.

7) Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées.

8) Affectation des bénéfices: après constitution des réserves légales, les bénéfices seront distribués selon la décision de l'assemblée générale ordinaire.

9) Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 28 janvier 2020 sous le N°20500263 Q 6594 il a été décidé d'augmenter le capital de la somme de 320.000 dinars pour être porté à cinq cent soixante dix mille dinars (570.000 dinars) et ce par la création de 6400 actions nominatives nouvelles de 50 dinars chacune qui seront souscrites en numéraires et libérées du quart lors de la souscription après l'écoulement d'un délai de 15 jours de la parution de la présente notice au Journal Officiel.

10) Dépôt: une copie du PV de l'AGE a été déposée au centre national de registre des entreprises le 01 juin 2020 sous le N° AC01872020.

11) Les fonds provenant de la souscription seront déposés dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de l'Arab Tunisian Bank agence Rue Al Jazira sous le N° 0100 0021 1192 0023 3661.

2020T00446SANB2

Nomination d'un directeur général

LIBYAN ARAB FOREIGN INVESTMENT COMPANY - TUNISIA (LAFICO TUNISIA)

Société anonyme au capital de 40.000.000 USD

Identifiant unique 0024556M

Siège social 83 avenue Mohamed v belvédère center 1002 Tunis

Annonce AU B.O.R.N.E N° 202023365

Bulletin N° 86 du 16/04/2020

- En vertu du Procès-verbal du conseil d'administration de la société «LIBYAN ARAB FOREIGN INVESTMENT COMPANY – TUNISIA» LAFICO TUNISIA-, en date du 09/03/2020 numéro 121 enregistré à la recette des actes des sociétés le 12/03/2020 sous le numéro 20801434, reçu numéro M027380,

- Et suivant décision de la LIBYAN FOREIGN INVESTMENT COMPANY

- LIBYA en date du 15/02/2020, concernant la nomination de Mr Malek Mohamed Ibrahim Hamali comme directeur général de la société «LIBYAN ARAB FOREIGN INVESTMENT COMPANY - TUNISIA» -LAFICO TUNISIA,

- En application du chapitre numéro 23 du statut de la société LAFICO TUNISIA,

Le Conseil d'administration de la «LIBYAN ARAB FOREIGN INVESTMENT COMPANY - TUNISIA -LAFICO TUNISIA» a décidé de nommer Mr Malek Mohamed Ibrahim Hamali comme directeur général de la société «LIBYAN ARAB FOREIGN INVESTMENT COMPANY - TUNISIA» -LAFICO TUNISIA à partir du 09/03/2020 en remplacement de Mr Sabri Othman Gashout et lui accorde les mêmes pouvoirs et privilèges ainsi que les mêmes gratifications que ceux accordés au Directeur général précédent avec pleins pouvoirs et autorités qu'attribue le statut de la société conformément au code des sociétés commerciales.

2020T00453SANB2

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2020

Société générale des équipements pour le nettoyage et l'industrie «SOGENI S.A»

Société anonyme au capital de 400.000 DT

Siège social: 25, Rue des entrepreneurs - Charguia II - BP 49 - Ariana

R.C N° B 18062002

M.F. N° 783870 T/A/M/000

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2020, enregistré à la recette des finances de la rue du paradis, l'Ariana le 19/10/2016, quittance n°37953, enregistrement n°20702143, il a été décidé, conformément aux recommandations du commissaire aux comptes de la société du 20/12/2019, d'homologuer l'inscription au registre national des entreprises, du contrat de location en date des 24/12/2001 et 02/01/2002, enregistré à la recette des finances de la rue du paradis, l'Ariana le 01/02/2002, quittance n°17111, enregistrement n°2301409, relatif à l'établissement principal de la Société sis au 25 rue des Entrepreneurs, La Charguia 2, l'Ariana.

Pour la société SOGENI : Maître Hatem Kourda, avocat à la cour de cassation, domicilié aux rues 2102 et Medhat Pacha, Résidence Sindbad II, bloc B, 3e étage, n°5, 1001 Tunis. Tél : 71241999-71255630-Fax:71241999.

e-mail : hatem.kourda@gmail.com.

2020R01256SANB2

Dissolution anticipée et nomination d'un liquidateur

ONE TECH SOFT & Solution

«OT2S»

SA au capital de : 500 000 dinars

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs, ZI Charguia 2 2035 Ariana - Tunisie

Identifiant unique : 1588663E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 Février 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau - Tunis, le 4/6/2020 sous le n°20502452 quittance n°003382 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 8/6/2020 sous le n°202035061, il a été décidé la dissolution anticipée de la société OT2S ci haut mentionnée et la nomination de Madame Lamia Fourati en tant que liquidateur de la société. Le lieu de liquidation est fixé au siège social.

Les créanciers doivent produire leurs créances au lieu de liquidation précité dans les délais légaux à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

2020R01273SANB2

SOCIETE ONE TECH MOBILE

SA au capital de 1.200.000 DT

Siège social : 16, Rue des Entrepreneurs La Charguia 2-2035 Ariana

Identifiant Unique : 1219728 B

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 21 février 2020, enregistré le 11/5/2020 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana, sous le n°20801979, quittance n°34758, il a été décidé à l'unanimité le renouvellement du mandat de M. Hédi Karim Sellami en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et Administrateur délégué ainsi que le renouvellement du mandat de M. Selim Ferchiou en sa qualité de Directeur Général pour la période de leur nomination administrateurs.

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 Février 2020, enregistré le 11/5/2020 à la recette des finances rue de Paradis - Ariana, sous le n°20701981, quittance n°34770, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires :

1. Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois ans soit : Messieurs Hedi Karim Sellami, Slim Sellami, Selim Ferchiou, Zouhaier Ben Khelifa, Khaled Abdeljaoued et Walid Koubaa.

2. La nomination de la société «ECC MAZARS» en tant que commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans ;

3. L'approbation des états financiers de l'exercice 2019.

Un exemplaire de chaque procès-verbal ainsi que des états financiers ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 8/6/2020 sous le n°202035057.

2020R01274SANB2

Société «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société anonyme au capital de 15 130500,000 DT

Siège social: Zone industrielle-5080 Teboulba

Identifiant unique inscrit au registre national des entreprises: 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 14532014

Suivant l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires en date du 21 avril 2020, dont son procès - verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 29 mai 2020 (N° d'enregistrement 20800724, quittance M018140), il a été décidé:

- L'approbation des états financiers des exercices 2019;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et du directeur général;

- Quitus au commissaire aux comptes pour l'exercice 2019;

- Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration en la personne de messieurs Mustapha Lahmar. Abdelaziz Lahmar, Raouf Lahmar, Mohsen Lahmar, Mohamed Lahmar, Ridha Lahmar Faouzi Lahmar, Hatem Lahmar, Mohamed Ben Mustapha Lahmar Fîras Lahmar, khalifa Lahmar et Anis Lahmar pour le mandat 2020, 2021 et 2.022 se terminant avec la tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2022.

Suivant réunion du conseil d'administration en date du 21 avril 2020 dont son procès- verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 29 mai 2020(n° d'enregistrement 208000723, quittance M018127), il a été décidé :

- La nomination du président du conseil d'administration en la personne de M Abdelaziz LAHMAR pour son mandat en tant qu'administrateur ;

- La nomination du directeur général en la personne de M. Raouf LAHMAR pour son mandat en tant qu'administrateur.

- La nomination des messieurs Ridha Lahmar, Faouzi Lahmar, Hatem Lahmar, Mohamed Ben Mustapha Lahmar, Firas Lahmar, Khalifa Lahmar et Anis Lahmar des directeurs généraux adjoints;

- Fixation des rémunérations des organes de direction.

Une copie de chacun des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises - Monastir en date du 03 juin 2020 sous le numéro 202034186, une annonce au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises a été faite en date du 03 juin 2020 (bulletin N°125, Annonce N°202034186).

2020S00446SANB2

Réalisation d'augmentation du capital

Tunisia Hôtel propriétés

Société anonyme au capital de : 144 000 000 dinars

Siège social: Rue du Lac ANNECY, Immeuble Adonis,

Les Berges du Lac, 1053 Tunis

(MF: 0898281L/A/M/000 RNE: 0898281L CNSS 25306892)

Suivant Procès-verbal de la réunion de l'A.G.E. du 01/07/2019, enregistré à la recette de l 'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau à Tunis, le 04/12/2019 sous le N° 19507665, quittance N °9284, les actionnaires ont décidé:

- D'augmenter le capital social d'un montant de 14 242 950 dinars, pour le porter de 144 000 000 D à 158 242 950 D.

Il a été déposé, au registre national des entreprises le 02/06/2020 sous l'annonce N° 202033638 et le bulletin N° 124 un original des documents suivants:

• P.V. de la réunion de l'A.G.E.

• Déclaration de Souscription et de versement,

• Liste des souscripteurs et état des versements

• Le rapport spécial du commissaire aux comptes

• Attestation du conseil d'administration validée par les commissaires aux comptes.

L'augmentation du capital ayant été réalisée, l'article sept (7) des statuts, relatif au capital social, a été modifie en conséquence.

2020400915SANB2

Nomination d'un directeur général

Tunisie engineering et construction industrielle T.E.C.I.

Société anonyme au capital social de 9 000 000 dt

Siège Social : Centre Urbain Nord Lotissement AFH

Registre de Commerce : B1127271997

Matricule fiscal : 014085W/A/M/000

Suivant Procès verbal de la réunion du conseil d'administration de la TECI, tenue le 25 février 2020 à son Siège, enregistré à la recette des finances, La Charguia, sous le N°20801448, quittance N°M028066 dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du Registre des entreprises, sous le N°202018365 en date du 04/03/2020, Monsieur Mohamed Nabil Laamari est nommé directeur général de la TECI.

2020400940SANB2

Augmentation du Capital

Société Networking and Computing Ressources

S.A au capital de 1.500.000 Dinars

Adresse : Avenue de Monastir, complexe commercial El Manazeh Center, El Manzeh 7

CNSS : 145-18

MF : 0001095 EAM 000

Suivant procès-verbal de l'AGE du 25/9/2019 à 18 h, enregistré à la recette des finances d'El Manzeh VI le 8/11/2019 sous le n°19507033, quittance 8530 et dont une copie déposée au Registre National Des entreprises - Tribunal de première instance de l'Ariana le 9/6/2020 sous le n°AC03922020.

Il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 1500.000 Dinars à 1750.000 Dinars.

Les fonds qui constituent cette augmentation proviennent des réserves légales de la société ainsi que du bénéfice dégagé durant l'année 2018.

2020400956SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée

Techno Chimie et Industrie

SARL « T.C.I »

Ferme Hédi Saidane, route de Nâssen, Fouchana, Ben Arous

Identifiant unique: 0736254 K

En vertu du PV de l'AGE du 12 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Fouchana, Tunis, le 18 mai 2020 sous le n°20501202, quittance n° M027487, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises B.O.R.N.E n° 124 du 02/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société techno chimie et industrie «T.C.I» SARL et la nomination de Mr Mehdi Saidane liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT au siège de liquidation: Ferme Hédi Saidane, route de Nâssen, Fouchana, Ben Arous.

2020T00449SRLB2

Dissolution anticipée

Inter chimie SARL

Ferme Hédi SAIDANE, route de Nâssen, Fouchana, Ben Arous

Identifiant unique: 1062157W

En vertu du PV de l'AGE du 12 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Fouchana, Tunis, le 18 mai 2020 sous le n°20501203, quittance n° M027491, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des Entreprises B.O.R.N.E n° 124 du 02/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société INTER CHIMIE SARL et la nomination de Mr Mehdi Saidane liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT au siège de liquidation: Ferme Hédi Saidane, route de Nâssen, Fouchana, Ben Arous.

2020T00450SRLB2

Société 4 YOU GYM

Société à responsabilité limitée (SARL)

Capital : 100.000 d

Siège social : 10, rue Essahel Ben Arous

MF : 1622453T

En vertu du procès-verbal rédigé le 01/6/2020 enregistré à la recette des finances Madina Jadida le 4/6/2020 quittance M025101 enregistrement 20701317 déposé deux exemplaires au registre national des entreprises le 8/6/2020 numéro 202035381 décidant la désignation de monsieur Brahim Ghlaiel gérant de la société au lieu de Naoufel Ghlaiel gérant de la société.

2020R01278SRLB2

Modification des statuts

Société SHM SARL

MF : 1249182E/A/M/000

Suivant le procès-verbal, en date de 24/10/2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 29/10/2019 sous le numéro 19806266 Quittance n°M100535 dont deux exemplaires de procès-verbal ont été déposés au registre national des entreprises en date du 25/11/2019.

Il a été modifié comme suit : Nomination de madame Alya Hannachi nouvelle gérante de la société pour une période de 3 ans renouvelable.

2020R01290SRLB2

Société «TARMIZ & FILS »

SARL au capital social de 100 000 DT

Identifiant unique: 1386563E

En vertu du PV de l'AGO enregistré à la recette des finances Sousse 3 septembre le 29/05/2020 sous le n° 20700663 quittance n° M025334; dont un exemplaire a été déposé au RNE sous le n°202035440 par lequel a été décidé de renouveler le mandat du gérant Mr SEIF EDDINE TARMIZ pour une période de 5 ans à partir du 2/7/2019.

2020S00459SRLB2

Société CARTAGEX SARL

Société à responsabilité limitée Non-résidente

Capital Social: 1.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, le Belvédère, 1002 Tunis

Identifiant unique: 1482277/Q

* Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 5/12/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité El Mahrajène, Tunis le 1/6/2020 sous QN°M036974EN°20801939 & suivant deux (2) actes de cession de parts du 5/12/2019 et suivant les Statuts mis-à-jour du 5/12/2019 enregistrés à la recette des finances cité El Mahrajène, Tunis le 1/6/2020 sous QN°M036977EN°20801940

* Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales ;

* Les associés ont adopté les statuts mis-à-jour tels qu'ils leur ont été présentés

* Dont un exemplaire du P.V, des actes de cession et des statuts mis-à-jour ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique N°1482277 Q en date du 3/6/2020.

2020400930SRLB2

SOCIETE PYTAGOR SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social: 1.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, le Belvédère, 1002 Tunis

Identifiant Unique: 1484771 /J

* Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 4/12/2019 enregistré à la recette des finances Cité El Mahrajène, Tunis le 2/6/2020 sous QN°M037250EN°20801953 et Suivant deux (2) actes de cession de parts du 4/12/2019 et suivant les Statuts mis-à-jour du 4/12/2019 enregistrés à la Recette des finances cité El Mahrajène, Tunis le 2/6/2020 sous QN°M037254EN°20801954

* les associés ont approuvé les cessions de parts sociales ;

* Les associés ont adopté les statuts mis-à-jour tels qu'ils leur ont été présentés

* Dont un exemplaire du P.V, des actes de cession et des statuts mis-à-jour ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique N°1484771 / J en date du 5/6/2020.

2020400931SRLB2

Assemblée générale extraordinaire de la société FORNAIO

RC n° 1295018/C: S.A.R.L

53, Avenue Taieb M'hiri Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la société FORNAIO du 15/05/2020, il a été décidé ce qui suit:

1) l'approbation des actes de cession de parts sociales de Walid Hajri à Mohamed Qaraa, objet de l'acte enregistré à la recette de finances district administratif d'Ariana le 13/02/2019 et enregistré sous 1919100847, et l'acte de cession signé entre Muhammad Al-Mukhtar ben Hmaida, à Hasan Sellini enregistré à la même recette des finances sus citée sous le n° 19100849,

2) Approbation des états financiers de société FORNAIO, pour l'année 2019,

3) Prolongation de la durée de fonction du gérant Walid Hajri.

Cette annonce a été publiée dans le journal le quotidien le 10/6/2020.

2020400944SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître «Baccari Imed Eddine» et son assesseur-notaires à Tunis en date du 23 Mai 2020 et enregistré avec

l'enregistrement mensuel du dit notaire à la recette des finances rue de Sahel-Tunis.Mr «Amor Ben Romdhane Harbegue» Tunisien commerçant residant avenue de l'environnement Boumhel Bassatine - Ben Arous C.I.N n°00522499- a fait donation pour son fils «Ridha Harbegue» Tunisien directeur commercial residant avenue de l'environnement Boumhel Bassatine- Ben Arous C.I.N n°00372530la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au 20 avenue Taieb Mhiri Bizerte avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels dont l'activité vente articles d'artisanat. Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours entre les mains du donataire à l'adresse du local objet de la donation du fonds du commerce.

Cet avis a été publié au journal «Le Quotidien» du Jeudi 04 Juin 2020.

2020T00444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat du 13 Mai 2020 enregistré à la recette des finances de Bousselem le 14/05/2020 N° 20200536 quittance M014648.

Monsieur Mohamed Ali Ben Metheni Echihi a vendu à Madame Imen Bent Masoud Zaraia le fonds de commerce (BOULANGERIE) sis à cité Sanaa N°41 Bousselem.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT chez l'acheteur Madame Imen Bent Masoud Zaraia à l'adresse du Bureau de son avocat maître Chrigui Hanen sis à la rue Habib Bourguiba Tabarka.

2020T00447FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P., enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 29/5/2020 Quit n°MO34542, enregistrement n°20201201. Monsieur Ramzi Elkouki c.i.n (04665567) a vendu à la société DANIEL DIESEL, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis Rue Om Kaltoum n°13 et rue Saad Zagloul Tunis.

Le présent avis a été publié au journal quotidien "Achourouk" en date du 10/6/2020.

Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours entre les mains de madame Imen Mbarki épouse Elkouki sise à 11 rue Om Kaltoum Tunis, et ce à compter de la publication du présent avis au Jort.

2020T00454FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à une donation acte authentique daté du 30/05/2020 enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina le 02/06/2020 quittance n° M024643.

Asma ben Ali a cédé à son mari Mouelhi Sofien la totalité d'un fonds de commerce «playstation » sis à 40 avenue ahmed Tlili cité chaker Mégrine

La présente donation a été publiée dans le journal «essahafa» le 09 juin 2020.

2020R01263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité de Siliana le 4/02/2020 et enregistré à la recette des finances de Siliana le 11/02/2020 sous le reçu n°M002579 enregistrement n°20200079, Monsieur Imed Ben Ali Ben Ahmed Achrif demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°29 - Siliana, en tant que tuteur de sa mère Ftima Bent Ali Ben Fraj en vertu d'une procuration signée à la municipalité de Tinja ; a vendu à Monsieur Ibrahim Ben Tahar Chaaben demeurant à cité Nour - Siliana, tout l'ensemble du fonds de commerce exploité comme point de vente «TUNISIANA» et toute ses fournitures et toute activité subordonnée ou subsidiaire situé au complexe commercial municipal à l'intersection de l'avenue Farhat Hached et la rue Abou Algacem Chabi Siliana et enregistré au registre du commerce au tribunal de première instance de Siliana sous le n°0929483S, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum du 20 jours à partir de la date d'annonce de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur au lieu du fonds sis à l'intersection de l'avenue Farhat Hached et la rue Abou Algacem Chabi - Siliana.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 01 Mars 2020.

2020R01284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date 29 mai 2020 enregistré à la recette des finances Yasminette le 1 Juin 2020 quittance M019609 enregistrement 20200831 Mr Mourad Mansouri CIN 05053471domicilié à résidence Alissa Madina Jadida a vendu à Sabrine Ben Taleb cin 08742781 domicilié à résidence Banafsaj Madina Jadida l'intégralité de fonds de commerce objet vente produits alimentaires MF 1559920 Q situé à rue de la République Résidence Khalifa Madina Jadida.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse de local de fonds de commerce rue de la République résidence Khalifa Madina Jadida et cela dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps du 12 juin 2020.

2020R01293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P daté du 26/05/2020, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 01/06/2020 sous le n°0200927 quittance n° M 015374, Mme Mouldia Bt Rjeb B NASR, demeurant à rue N° 230 khzema ouest Sousse, a vendu à la Sté VIATEC COMPANY , une SARL portant la carte d'identification fiscale N° 1541763/F, représentée par Mme Monia Rziga titulaire de la CIN N° 02938787, la totalité du fonds de commerce exploité en vente de fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels sis à rue Khlifa Karoui khezama Ouest Sousse.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T entre les mains de Maître Imed Laarif dont l'étude est sise au 51 Avenue de la République Sousse.

Cet avis a été publié au journal quotidien ECHOUROUK du 04/06/2020.

2020S00445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 04/06/2020, sous 20200649, quittance 013485, Mr Wassim Boumiza, titulaire de la CIN n° 05567845 et demeurant à Rue Bahrain Hammam Sousse, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Salon de coiffure et vente parfums et produit cosmétique (MF : 1111306Q) sis avenue des orangers Khézama-Est Sousse à Mme Nadaa Landolsi, titulaire de la CIN n°11866669. Les oppositions se fonts entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 09/06/2020.

2020S00449FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Sousse sous n°20200824 quittance MO22029 Mr Ramzi Abessi C.I.N n°09281233 a vendu à Mme. Zohra Sfaxi C.I.N n°09263794 la totalité du fonds de commerce situé à avenue Jalloul Ben Chrifa Khezema Est Sousse.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux entre les mains du vendeur sis

avenue Jalloul Ben Chrifa Khezema West Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 07/06/2020.

2020S00451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2020 enregistré à la recette de Finances Akouda le 03/06/2020 sous n° 20200634 + 20700635 quittance n°13243+13249, Mrs: Hichem Ben Ibrahim Ben Ahmed GRISSA, titulaire de CIN n° 02057497, M.F N° 1506865 L et Taieb Ben Ibrahim Ben Ahmed GRISSA, titulaire de CIN n° 07657916 , M.F n° 1226186 S à Mr. Taher Ben Belgacem Ben Amara Ben Barka ,titulaire de CIN n° 05549924 , la totalité du fonds de commerce sis Rue de la République Akouda exploité en tant que café de premier catégorie et dénommé café « Hannibal».

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains de Maître Mohamed Barhoumi avocat à la cour de cassation à son étude sis à la rue 22 janvier 1952 Sousse.

Cette annonce est publiée en juin 2020 aux journaux « Echourouk» et le «Le Quotidien».

2020S00452FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Madame Sameh ben Haj domiciliée à l'avenue Bourguiba rue elkods n°5 elain Sfax, a acheté par acte sous seing privé du 27/11/2019 enregistré le 29/11/2019 sous n°19203674 de monsieur lotfi krichen domicilié à route teniour km 1.5 Sfax, tout le fonds de commerce exploité au local sis à elsouk eljedid bab jebli Sfax, - vente de materiaux en métal - avec tous ses éléments matériels et moraux. Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal, à l'adresse du cabinet du maître krichen walid sis à rue habib thamer immeuble océan bleu Sfax.

Dépassant ce délai, toutes les oppositions seront rejetées.

Un extrait de cette annonce est publié aux journaux essabeh et le temps parus le 25/12/2019.

2020X00597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 29/01/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 13/5/2020 quittance n°M031934 et enregistrement n°20201177 que Monsieur Karim Ben Abderrazek Wechtati, titulaire de la carte d'identité nationale n°05755624 a vendu à la société «Stellina Ice Cream» représenté par son gérant Monsieur Karim Wechtati, titulaire de la C.I.N n°05755624 la totalité du fonds de commerce, sis à l'avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de l'industrie et de vente de pâtisserie et de glace.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de l'acheteuse ayant son adresse à l'avenue Salah Ben Youssef Houmet Souk Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du vendredi le 29/5/2020.

2020X00602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 29/01/2020 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 26/02/2020 quittance N° M014077 et enregistrement N° 20200768 que Monsieur Karim Ben Abderrazek Wechtati, titulaire de la carte d'identité nationale N° 05755624 a vendu à la société «Stellina Ice Cream» représentée par son gérant Monsieur Karim Wechtati, titulaire de la C.I.N N° 05755624 la totalité du fonds de commerce, sis au local n° 3,4 et 5 à l'avenue Elhorria Midoun Djerba et effectué pour l'activité de l'industrie et de vente du pâtisserie et de glace.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de l'acheteuse ayant son adresse à l'avenue Elhorria Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux « Essabah » et « Le Temps» du vendredi le 29/05/2020.

2020X00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 27/05/2020 enregistré à la recette des finances Tyna- Sfax en date du 4-6-2020, sous le N° 20200503 quittance N° M015873, MR Aziz Gomri domicilié à route de Gabès km 7 cité Elmoez Sfax (Identifiant unique 1590946J), a vendu à MR Marouen HRIZ, la totalité du fonds de commerce sis à route de gabès km 7 Sfax destiné à l'exploitation d'un: café de premier catégorie nommé "Café Gomri".

Les oppositions sont recevables entre les mains d'un procureur, de vendeur MR Tarek Gomri à l'adresse du local dont lequel est exploité le fonds de commerce sus indiqué dans un délai

de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien parus le 6-6-2020.

2020X00607FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 02/6/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba en date du 02/6/2020 Quittance n°M033181 enregistrement n°20201444, Mr Mustapha Jallouli, titulaire de la CIN n°01323500 datée du 10/3/2017, a vendu à Mr Hamadi Hmani, titulaire de la CIN n°05381120 datée du 26/11/2014 la totalité d'un fonds de commerce à usage de vente volailles et dérivés MAZRAA avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à route de l'Aéroport cité Ennour km 4 complexe commercial n°18 Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à "Al Chourouk" et "Le Quotidien" du 5/6/2020.

2020X00613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé fait à Bizerte le 31/03/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 31/05/2020 enregistrement numéro 20200558 société I.S.B demeure au Lotissement touristique route corniche Bizerte a cédé son fonds de commerce à Monsieur Youssef Jmili demeure à la rue Ragada cité AL Nakhla Bizerte. Exploité dans le local numéro 07 et situé au rez de chaussée d'immeuble situé à la route Alnadhour Bor Gamez Bizerte.

Toutes oppositions à cet acte peuvent être présentées au cabinet de maitre Naimi Naim situé au 114 avenue Habib Bourguiba Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au Journal Officiel.

Cet acte a été publié au journal "Achourouk du 28/5/2020 page 07.

2020400916FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé fait à Bizerte le 08/5/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 21/05/2020 enregistrement numéro 20201811 Madame Faouzia ben Fraj demeure rue Fkih manzel Abderrahmene Bizerte, a cédé son fonds de commerce, à monsieur Nidhal Belhouine demeure à la rue Kawakeb cité AL SAHA Bizerte. Exploité dans le local numéro 57 et situé au Bizerte centre Bizerte.

Toutes oppositions à cet acte peuvent êtres présentées au cabinet de maître Naimi Naim situé au 114 AVENUE Habib Bourguiba Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au journal officiel.

Cet acte a été publié au journal « ACHOUROUK » du 28/05/2020 page 23.

2020400917FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 03/06/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Saiid le 03/06/2020 quittance N°M0244866 enregistrement n°20201133 MR. Rchid el Kadidi a vendu un fonds de commerce d'une pizzaria et Fast - Food avec tous ses éléments matériels et morals, sise au 7 rue 62140 Cité ETTAHRIR - Tunis à Mme. Wafa Bel Hechmi.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à son adresse sis à la résidence Cherifa Bloc E 2éme étage cité Ettahrir - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 11 juin 2020.

2020400922FCCC2

Cession de fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré le 19/05/2020 à la recette des finances cité Mahrajène (Q n°32451, E n°20201771) , Mohamed Hédi Kasbi demeurant à Appartement N°34 Immeuble Dar Carthage, les jardins de Carthage 2045 Tunis, a cédé à M. Aymen Riahi demeurant à cité sidi Marouane Cebalet ben Ammar, Sidi Thabet Ariana la totalité du fonds de commerce exploité au 14 Avenue El Menzeh, El Menzeh 1 Tunis, destiné à l'activité d'une pharmacie catégorie A.

Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains de Monsieur

Mohamed Hédi Kasbi demeurant au Appartement N°34 Immeuble Dar Carthage, les jardins de Carthage 2045 Tunis et ce, dans les 20 jours de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a paru sur le journal la presse du 05/06/2020.

2020400924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP datant le 02/06/2020 enregistré le 03/06/2020 à la recette des finances Ksar SAID, quittance: M 024513, enregistrement: 20201119, Mr. Achour Najeh titulaire de la CIN. N°: 01349559, vend, cède et transporte par le présent acte, sous toutes les garanties de fait et de droit à l'acquéreur Mr. Hajji Youssef titulaire de la CIN. N°: 00622876 la totalité du fonds de commerce situé à la route X à coté de la Station Shell et « Hachicha Plus», Ksar SAID, Le BARDO comportant un garage et un terrain dont l'activité consiste à la fabrication des décors et la vente des pierres scrupules avec tout ses éléments matériels et incorporels.

Cette annonce est publiée au journal quotidien «ECHOUROUK» en date du 5/06/2020 Le délai fixé pour les oppositions est de vingt (20j) à compté de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au Cabinet Maître Wajdi Hannachi Avocat près la cour de cassation et le conseil d'état, domicilié au 25 rue des Champs Le Bardo-Tunis.

2020400938FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous-seing privé en date du 26/12/2019, enregistré à la recette des finances Raoued, le 9 Janvier 2020 sous le n°20200101 quittance n°M002995, rédigé par Maître Kouchbati Walid avocat à la cour d'appel sis à résidence Bur 34 - 1er étage, Av Habib Bourguiba Ariana, Mr Mohamed Dhaouadi, CIN 05724170 a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité pour tout commerce situé à l'avenue Ali Ben Jaballah n°08 cité la Gazelle Ariana d'une magasin n°3 RDC exploité pour la vente des fruits Secs à Mr Mounir Ben Naceur Chafai CIN 04514025.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds du commerce, dans un délai minimum de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 12/6/2020.

2020400951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22/5/2020, enregistré à la recette des finances de Tozeur, vol 2020 folio 14615, n°20200948 M Talel Mazeg vend au profit de Mme Ahlem Mesaii, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis rue Habib Bourguiba Tozeur.

Les oppositions seront faites auprès de Mme Ahlem Mesaii à l'adresse du fonds de commerce vendue dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente au JORT.

Cet avis a été publié au Journal Essahafa du 9/6/2020.

2020400963FCCC2

Location gérance libre

Location de fonds de commerce

Par acte de gérance libre du 28 septembre 2018 enregistré à la recette des finances rue Aljazira en date du 01 Octobre 2018, sous la référence numéro 18300577 Mr Hamed Seddik loue en gérance libre à Mr Yassine Blidi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, investi au local sis au 21 rue souk El Ouzar Tunis pour une année renouvelable commençant le 01 Octobre 2018 et finissant le 30 Septembre 2019.

2020T00438FCCC3

Location de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 24/01/2020 enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 27/01/2020 sous le n° 20300304 quittance n° N005597 M l'Béchir Ben Mhenni Ben Haj Ahmed CIN n°00144974 sis 23 rue 10010 El ouardia 1 Tunis a loué à Mr Lassaad Ben Béchir Ben Mhenni Ben Haj Ahmed CIN n° 05140492 sis à la rue Mohamed Essalah Belhaj Montfleury Tunis tout le fonds de commerce situé au n° 1 rue Essahel Montfleury Tunis exploité produits alimentaires pendant 1 ans renouvelable à partir du 01/01/2020 au 31/12/2020.

2020T00443FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 13/02/2019 enregistrée à la recette des finances De Borj Louzir le 13/02/2019 quittance N° M011463 enregistrement n° 18306264 Mr. Ezzedine Selliti titulaire de la CIN N° 00455873 a loué à la société Dar ESSALEM Création S.A.R.L un fonds de commerce d'un local destiné pour la location pour usage des chambres meublées sis au 1 rue Hammouda Maali Borj Louzir - Ariana .

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 11 juin 2020.

2020400937FCCC3

Contrat de Gérance Libre

La société OLA ENERGY TUNISE ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n° B174191996, identifiant unique n°000497Q, informe les tiers que le contrat de gérance libre conclu avec Monsieur Lotfi Ben Sassi Nouri, commerçant, demeurant à l'Avenue Salah Ben Youssef Kebili, Identifiant unique 186833M/P/C/000 portant sur la location gérance d'un fonds de commerce consistant en une station service sous les couleurs «OILIBYA» sis à Kebili Centre, a été résilié le 31 décembre 2018 et ce, en vertu d'un acte de résiliation enregistré à la recette des finances de 16 octobre 2019 sous le n°19904207 quittance n°MO55783.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah le 10 juin 2020.

2020400964FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : L'Alliance Pour Club Africain

Adresse : Bureau Maître Nadia Chaouachi immeuble Safir 2ème - étage (3B2) 9 Avenue Habib Thameur - Manouba.

Objectifs :

- Contribuer à élever le rayonnement des clubs africains au plus haut niveau dans divers magazines à l'échelle nationale continue et internationale.

- Chercher à construire et consolider les valeurs et les dimensions culturelles et sociales de l'association.

- Travailler pour soutenir les groupes vulnérables, étrangers ou actifs, dans les différentes branches de l'Africain Club, et les aider à développer leurs capacités et à améliorer leur intégration, au cœur de l'association en particulier et de la communauté en général.

Président : Mohsen Trabelsi

Secrétaire générale : Mounira Louimi Ben Fadhloun

Trésorier : Ahmed Sami Meksi.

2020T00451APSF1

Constitution de Fédération Professionnelle

Suite à la déclaration fondatrice du 5 mai 2020 enregistrée à la recette des finances, Avenue de l'Autriche - Tunis sous le numéro 2080140 quittance numéro M024604 en date du 22 mai 2020 et signée par les fondateurs. Tel qu'il a été déposé ainsi avec le statut et les procédures interne auprès du gouvernorat de Tunis le 22 mai 2020 sous le numéro 421 il a été constitué :

Dénomination : La Fédération Tunisienne d'Evènementiel

Siège : 19 rue Jugurtha, Mutuel ville, 1002 Tunis, le Belvédère

Objet : Fédération syndicale professionnelle

Objectifs : Unifier les efforts pour faire progresser le secteur de l'organisation de manifestations promotionnelles d'envergure, l'organisation de synergies professionnelles, l'encadrement et la rationalisation de ses activités en vue de créer une structure unique auprès des autorités publiques.

Nomination :

Maher Zoubaidi : Président de la Fédération

Wassim Ben Hammadi : Trésorier

Akram Khabthani : Secrétaire général

Lilia Kelibi née Allani : Membre chargée des relations publiques.

2020R01269APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: l'association régionale de microfinance du gouvernorat de Siliana .

Siège Social: Rue 2 Mars 1934 Siliana - 6100.

Objectif:

- Attribuer des microcrédits,

- Effectuer des opérations financières autorisées pour les institutions de microfinance en tant qu'intermédiaire pour la micro-assurance et autres

- Fournir des services non financiers liés à l'encadrement des initiatives des clients, leur formation et leur accompagnement.

Le comité de gestion:

Le président: Habib Dridi

Le secrétaire général: Ridha Arfaoui

Le trésorier: Achouri Limayem

2020R01294APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Nom : groupement de développement agricole EL TAWFIK

Adresse : Sidi Thabet

Objet : Développement agricole de la région

Zone d'intervention : Sidi Thabet

Suite au PV de l'assemblée générale du 30/4/2019 il a été décidé à l'unanimité de nommer :

Membres :

Président : Rached Ayari

Trésorier : Ali Jahaa.

Cet avis annule et remplace celui paru au JORT n°67 du 28 juin 2019.

2019R01724APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Etudiants Sans Frontières «AESF»

Objectif : Scientifique culturel

Objectifs : La participation au renforcement des relations amicales entre les différentes générations de l'école et au développement des capacités scientifiques de l'étudiant tout en menant des activités scientifiques et culturelles au niveau national et international.

Contribuer au développement du cursus universitaire en soumettant des propositions aux autorités concernées.

Siège : Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé Avenue Avicenne 5000 Monastir

Président : Taoufik Brahem

Secrétaire générale : Ahlem Harzallah

Trésorière : Faouzia Batbout.

2020S00458APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Sidi Mansour Essaidi

Siège : délégation de Belkhir 2115 Gafsa

Objet : Aspect global (général)

Objectifs : La contribution à l'organisation du festival de Sidi Mansour Essaidi et d'intéresser par le patrimoine et l'art, Promouvoir l'action de solidarité, guider les élèves et les étudiants, Préservation de l'environnement, et les ressources naturelles.

Numéro du rapport : 8119 le 4 Mars 2019

Membres de l'association : Président : Jamel Kheder, Trésorier : Lazher Belhassen et six (06) autres membres.

2020X00612APSF1

Constitution de syndic des copropriétaires

D'Immeuble El Fath Bloc 5

Suivant P.V de l'assemblée générale du syndic d'immeuble cité Bourguiba enregistré à la recette des finances à rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 11 mars 2020 sous le numéro 20000617 a été scindé l'ex- syndic par la création de :

- Syndic des copropriétaires d'immeuble EL FATH bloc 5 route Sidi Mansour klm 4 cité Bourguiba Sfax : monsieur Ben Abdallah Mohamed le dirigeant.

2020X00614APSF1

Constitution d'une association

Le nom : Les persévérante de mon pays

L'adresse : Rue du 20 mars 4170 Zarzis

Objectifs:

- Sensibiliser les femmes sur l'importance de leur rôle dans la société et les encadrer dans leur développement personnel et le développement de leurs enfants

- Promouvoir et valoriser le rôle des femmes dans les activités culturelles et sociales.

Présidente de l'association: Rabia Zaïed

Trésorière : Sarra Abichou

Secrétaire générale : Mabrouka Dhaoui

2020400837APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Générations Hilaliennes pour le Développement Economique, Social et Culturel à Ksar Hellal et sur tout le territoire Tunisien

Objet : Association d'intérêt général

Siège social : Immeuble Dream Center - Croisement Avenue Med V/ Avenue Kheireddine Pacha - 1002 Tunis.

Date et numéro du dépôt : le 4/3/2020 sous N°RR 297977675 TN

- PV de consultation des documents relatifs à la création de l'association fait par Maître Azzouz Zeribi n° 48623 du 20 janvier 2020.

Objectifs :

- Œuvrer pour établir et promouvoir les valeurs de solidarité et l'esprit de citoyenneté au sein de la société.

- Contribuer à la préparation d'études, proposer des programmes pratiques et encourager leur réalisation à Ksar Hellal,

- Œuvrer pour encourager les initiatives des jeunes et les talents dans tous les domaines économiques, artistiques, littéraires et récréatifs.

- Contribuer à la conservation et au développement des richesses et des industries traditionnelles conformément aux dispositions légales à Ksar Hellal et sur tout le territoire Tunisien.

Le Comité Directeur :

Le Président : Mr. Moncef Felli

Le Vice Président : Mr. Mohamed Saidaine

Le Vice Président : Mr. Kamel Zarad

Le Secrétaire Général : Mr. Ridha Lahwel

Le Trésorier : Mr. Mohamed Zaguia

Le Trésorier adjoint : Mr. Abdelraouf Saidaine

Les Membres : Mme Lilia Ben Salem, Mr. Jalel Zayati, Mr. Fraj Souissi et Mr Mohamed Sassi.

2020400961APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière après rabais de 40%

Partie saisissante : société Avicole Zaafrane en la personne de son représentant légal, SARL, immatriculée au registre de commerce sous le numéro B1132682015 matricule fiscal : 1387720/D élisant domicile au cabinet de son avocate maître Hadia Manaii dont le cabinet est à rue IBN Abi Thief Seliana matricule fiscal H/1259947

*Partie saisie : Majed Ali Ben Hached Abdrabou demeurant à rue de la mosquée El krib en sa qualité de débiteur.

Monia Bent Khmaiis Abdrabou demeurant à rue de la mosquée El Krib en sa qualité de caution.

* Avocat poursuivant : maître Hadia Manaii rue Ibn Abi Dhief Seliana matricule fiscal: H/1259947

*Immeuble objet de la poursuite: L'immeuble fait l'objet du titre foncier 10244 Seliana d'une superficie de 325/625 mètre carré située à rue de la mosquée Seliana composée d'une villa moderne surmontée d'un étage non achevé.

*Mise à prix après rabais : deux cent vingt six milles deux cent soixante dinars (226.260.000) a qui s'ajoutent les frais taxés de la première adjudication élevée à six milles quatre cent quatre vingt douze dinars sept cent trente deux millimes (6.492.732) dont trois milles (3.000.000) à titre d'honoraires privilégiés d'avocat.

*Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mardi 14 juillet 2020 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance de Seliana,

Condition de la visite : peut s'effectuer tous les jours de la semaine pendant les heures de travail.

Remarque: la participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

2020T00452VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Bel Hadj Ali Houda

Avocat à la cour de cassation

Av. de l'Environnement Menzel Temime

Créancière : Madame Ben Slimene Samira cin n°05128257 domiciliée à Hamem Leghzez, Nabeul.

Débiteur saisi : Monsieur Ben Hafsa Noomène cin n°6252266 domicilié à Dar Allouch, Hamem Leghzez, Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Bel Hadj Ali Houda avocat à la cour de cassation.

Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) la totalité de 1074.625 part de l'immobilier enregistré et nommé "kitaat el horria" objet du titre foncier n°570801 Nabeul, constitué par la parcelle n°B406, sis à Machiakhet Hammem Leghzez, Dar Allouch, gouvernorat de Nabeul, une superficie blanche rectangle, sans implants, exploitée pour planter des légumes de saison.

Mise à prix : trente et un mille et trois cent cinquante dinars (31.350.000d)

Les créanciers hypothécaires : hypothèque de 1.000.000d, inscrit le 21/02/2001 (volume Nabeul 20 n°77), accordé à la banque nationale agricole.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 13 juillet deux mille vingt (13/7/2020) à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

Visite : tous les jours, pendant les heures du travail.

Observations :

1- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur de Nabeul.

2- Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Nabeul.

3- Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

4- Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Bel Hadj Ali Houda, pendant les jours et heures ouvrables.

2020R01292VEPA1

Vente d'un Immeuble aux Enchères Publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'Habitat) S.A inscrit au RC dé Tunis sous le n° B 138811996 et

ayant l'identifiant unique n° W0024588 représentée par D.G demeurant au 18 avenue Med V Tunis 1080 ou à son point de vente concerné à Nabeul sis à l'avenue Bourguiba en qualité de créancier nantit inscrit,

L'avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant avenue Mohamed Salah Belhadj résidence le printemps immeuble « B » ROC Ariana 2080.

Partie saisie : Wissem Den Habib ben Mohamed belhadj Khalfallah titulaire de CIN n° 06376586 Tunisien directeur commercial d'une société demeurant rue Mongi Bali Nabeul en qualité de débiteur hypothéquant

Propriété saisie : tout l'immeuble revenant à la partie saisie constituant la parcelle 8 de l'immeuble objet du TF n°558681 Nabeul d'une superficie totale de 570 m2 sis à Nabeul centre ville au bord d'une rue représentant une parcelle de terrain rectangulaire bâtie dont un café au bord de la route d'une superficie de 145 m2 et 02 logements habitables la surface du logement mitoyen au café est de 100 m2 et se compose d'une chambre à coucher salon cuisine SDB WC le 2éme logement est de 165 m2 et se compose de 04 chambres à coucher salon cuisine SDB WC un escalier menant au toit et 03 espaces découverts de surface de 160 m2l'état de la construction est récent et bon le plafond est en dalles et le plancher en carrelage ordinaire les murs de espaces découverts revêtus en faïence à 1.2 m les portes en bois ordinaire la construction est considéré au dessus du moyen et comportant toutes les dépendance selon expertise de Mr Habib Ferjani délégué par le président du tribunal de première instance de Nabeul selon ordonnance sur requête n°44206 du 27/09/2018,

Mise à prix :la mise à prix est fixée à (741.750,000 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de L'adjudication : le Lundi 13/07/2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2020400911VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble immatriculé objet du titre foncier N°: 15627 Béja.

(1ère audience).

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis-. Tél: 71.340.429 - GSM: 98.351.552

1) Le créancier saisissant:

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N°: 000110F, ayant son siège social au N° 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich dont l'étude est sise au N° 24 rue Cyrus Le Grand, Tunis.

2) Le débiteur saisi:

Mr. Rachid Ben Brahim Hammam (C.I.N N°: 02304739), demeurant à l'avenue de l'environnement, Gubellat, -Béja-. ou bien : à la station "AGIL", route de Bouarada, Gubellat, -Béja-, ou bien : à l'avenue Habib Bourguiba, Gubellat, -Béja-, ou bien : à la B.P N° 22, route de Bouarada, Gubellat, -Béja-

L'avocat poursuivant:

3) Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N°: 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au N° 24 rue Cyrus Le Grand, Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente:

*) Selon les données du registre foncier:

La totalité des parts indivises soit 4931 parts revenants à titre de propriété aux débiteur saisi dans l'immeuble sis à Gubellat,Béja, d'une superficie totale de 09 h 57 a 61 ça (95761 m2), fractionné en 95761 parts, dénommé "MONTARIO GUBELLAT I", faisant l'objet du titre foncier N°: 15627 Béja.

*) Selon le rapport d'expertise en date du 02/01/2019 établi par Mr. Mohamed Ali BAMDI, Mr. Mokhtar Ben Mustafa Toubel les experts judiciaires en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ére instance de Béja en date du 17/07/2017 sous le N°: 22841:

Les parts indivises saisies soit 4931 parts revenants à titre de propriété aux débiteur saisi dans l'immeuble sis à Gubellat, -Béja-, d'une superficie totale de 09 h 57 à 61 ça (95761m2), fractionné en 95761 parts, dénommé "MONTARIO GUBELLAT I", faisant l'objet du titre foncier N°: 15627 Béja.

Il consiste en une parcelle de terrain sur laquelle sont construites plusieurs constructions à usage industriell administratif et habitation d'une superficie couverte totale de 3081 m2 avec leurs dépendances (administration, dépôts, logements, silos).

Les plafonds sont faits par des dalles, du béton armé et de la tôle. L'état des constructions est acceptable dans l'ensemble. Les matériaux utilisés sont de qualité moyenne et parfois assez bien. L'immeuble est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

5) Mise à prix:

Elle est fixée à deux million cent quatre vingt mille trois cent vingt dinars (2.180.320,000 Dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication:

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Béja sis à l'avenue Habib Bourguiba, -Béja-, le jeudi, neuf juillet deux mille vingt (09/07/2020), à partir de 9 heure (affaire le N° 73D.

1) Visite et constat des lieux:

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation:

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Béja sis à l'avenue Habib Bourguiba, -Béja-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au N° 24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-, Les enchères sont

portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du C.P.C,C, Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020400914VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Riadh Ajroud

Avocat à la cour de cassation

Rue Badi Ezzamene -Immeuble Ichtar 1 - Tunis Tel/fax: 71.281.634

M.F: 798378 N/A / P / 000

- Titre exécutoir : Jugement en licitation rendu par le tribunal de 1 ère instance de Tunis le 21 juin 2018 sous le n° 10149 et confirmé par un arrêt rendu par la cour d'appel de Tunis le 22 mai 2019 sous le n° 30829.

- Poursuivant :Taoufik ben ettayeb ben elhaj hsan Fandri, directeur général de société, demeurant au 3, rue ibn zaydoun, Mutuelle-ville - Tunis 1082.

- Poursuivis:1) Imène bent rachid ben salah BEN Latifa, demeurant au 19, rue Mohammed Ali Tahar, Mutuelle-ville - Tunis 1082.

2) Mohammed ben Ahmed ben Mohammed Ben Gara, représenté par sa mère et tutrice légale Imène Ben Latifa, demeurant à la même adresse.

3) Safia bent Ahmed ben Mohammed BEN Gara, demeurant à la même adresse.

- Immeuble destiné à la vente : Immeuble :

* situé à l'angle de la rue Mohammed Ali Tahar et de la rue badr, Mutuelle-ville Tunis 1082, composé de la parcelle N° 54 du plan de lotissement du titre foncier n° 26415, d'une superficie de 625 mètres carrés, objet du titre foncier n° 86692 Tunis, dénommé «Eglantine belvédère»,

* consistant en un lot de terrain trapézoïdal ayant une façade principale ouvrant vers le Nord sur la rue Mohammed Ali Tahar, au n° 19 et une deuxième façade ouvrant vers l'Est sur la rue Badr, et limité au reste par des immeubles mitoyens,

* se composant d'un édifice à usage d'habitation, dont un rez-de-chaussée fini et un étage non achevé caractérisés comme suit:

- rez de-chaussée: divisé en deux parties séparées, l'une du côté Est ouvrant sur la rue Badr et l'autre du côté Ouest ouvrant sur la rue Mohammed Ali TAHAR:

- Partie Est: son entrée principale mène directement à un espace ayant à sa droite un salon relié à un dressing, à sa gauche une chambre et donnant en face à un couloir menant, à droite à une chambre et un WC et à gauche à deux chambres reliées, deux cuisines et une salle de bain.

Cette partie couvre 181 m2 (bâtis) auxquels s'ajoute un espace nu de 94 m2 soit un total de 275 m2

Le bâti, dont les portes, fenêtres et équipements ont été enlevés, est totalement à l'abondant.

La dite partie est mise à la disposition du poursuivant.

- Partie Ouest : son entrée principale mène directement à un espace ayant à sa gauche un salon et donnant sur un couloir menant, à droite à une chambre, tournant à gauche pour mener à une deuxième chambre et finissant par une troisième qui est reliée à une salle de bain et une cuisine.

Cette partie couvre 141m2 environ et est mise à la disposition des poursuivis.

Etat de tout le rez-de-chaussée: comporte tous ses éléments de base soit fouilles, bases) structure en béton armé porteuse, murs porteurs, séparations intérieures de 0, 10m2 en briques, plafonds en béton armé, sols couverts de carreaux, portes et fenêtres en bois, eau courante (réseau et sanitaires globalement délabrés et inutilisables à la partie Est) et courant électrique.

D'une façon générale, l'état de l'édifice est en dessous de la moyenne et celui sa partie Est est totalement abandonné.

- L'étage : Partiel, bâti sur la partie Nord-Ouest du rez-de-chaussée et inachevé. Seuls existent les piliers et le plafond. Cet étage couvre 115 m2 environ et ses travaux de construction se sont arrêtés depuis des années.

- Mise à prix: Fixée à un million quatre cent quarante mille vingt-trois dinars cent vingt-cinq millimes (1.440.023 d, 125) suivant rapport d'expertise dressé par Othmène Elmehri, expert judiciaire en affaires foncières, le 6 février 2020 en exécution d'une ordonnance sur requête rendue par le Président du tribunal de 1ère instance de Tunis le 18 septembre 2019 sous le n° 43119 .

- Date et lieu des enchères : Les enchères sont fixées au mardi quatorze juillet deux mille vingt (14 - 07 - 2020) à partir de 9 h 00 du matin par devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1 ère instance de Tunis siégeant audit tribunal sis au boulevard. bab bnet - Tunis.

- Visite de l'immeuble : L'immeuble peut être visité tous les jours de la semaine.

Participation aux enchères : Pour pouvoir participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix et pour ceux qui n'ont pas la nationalité tunisienne, obtenir l'autorisation préalable du Gouverneur de Tunis.

2020400939VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix de 40%

Maître Moncef Mekki

Avocat à la cassation

2 Bis Rue Argentine Tunis Belvédère

MF : 1767628/R/A/000

Tel : 71.791.028

Créancier poursuivant :

La Société Financière de recouvrement des créances «SOFINREC» S.A en la personne de son représentant légal. R.C : N°B120262001, ayant son siège à Rue de l'île Rhodes les Jardins du Lac II Tunis.

Partie saisie :

1/ Société ALIA ALAF SARL en la personne de son représentant légal, R.C N°B198611996 ayant son siège zone industrielle El Alia Bizerte 2/

Héritiers de Mr Abdallah Ben Bechir Kouki désigné caution solidaire et hypothécaire :

- Sa veuve Mannana Bent Amor Tlich.

- Habib Ben Abdallah Ben Bechir Kouki CIN n°01486637.

- Noureddine Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Abdelkader Ben Abdallah Ben Bechir Kouki CIN n°01547850.

- Lotfi Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Bechir Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Saida Bent Abdallah Ben Bechir Kouki

- Mohamed Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

Résident tous Rue Abdelkrim Khatabi El Alia Bizerte.

Avocat poursuivant :

Maître Moncef Mekki avocat à la cour, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble à vendre :

Tout le titre foncier n°26874 Bizerte nommé «Madiha» situé à El Alia nord Bizerte dans la zone nommée «Hrizza», se compose d'un terrain agricole où il y a 3 stables, une petite maison, deux puits d'eau et quelques arbres fruitiers dont la superficie totale et de 12509 m².

Mise à prix :

Trois cent cinquante-huit mille quatre cent cinquante huit dinars et 930 millimes (358.458 ; 930 DT) après réduction du prix de 40% majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 7 juillet 2020 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Bizerte.

Les conditions de visite :

La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges au cabinet de l'avocat poursuivant au greffe du tribunal de première instance de Bizerte.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent en outre avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur compétent.

2020400954VEPA1

Vente Immobilière aux enchères des parts indivises d'un Immeuble

Immatriculé sous le n°32441 Ariana

Le saisissant : Monsieur Ismaïl Salem Khlif C.I.N n°08321664, expert judiciaire domicilié chez son avocat Maître Romdhane Mrabet 14 Avenue de Carthage Tunis.

L'Avocat poursuivant : Maître Romdhane Mrabet Avocat à la cour de cassation domicilié au 14 Avenue de Carthage Tunis; M.F : 0081107J/P/000.

Le saisi : Monsieur Mohamed Ben Arbi Ben Tara, ouvrier, C.I.N n°00273117 domicilié au 20 Bis Avenue Mongi Slim El Menzah V 2091 Ariana.

Désignation des parts saisies : Il s'agit des parts indivises (38/152) objet du Titre Foncier n°32441 Ariana nommé "Villa Radhia II" sis au 32 Rue Sidi Boudhib ouvrant sur la rue Sidi Ammar et Sidi Bsaïes composé d'une maison bâtis sur 2 étages comme suit : 1er étage : Hall, cuisine, toilette, chambre, 2ème étage : 04 chambres et Salle de Bain.

La mise à prix : Le prix de la vente a été arrêté par l'expert judiciaire Mokhtar Ghazel désigné par le tribunal de 1ère instance de l'Ariana suivant 02 ordonnances sur requête n°23544 du 11/10/2013 et n°63836 du 10/8/2018 à la somme de vingt huit mille deux cent quatre vingt cinq Dinars 186 millimes (28.285,186) sans compter toutes les dépenses payées et les hypothèques pour l'ensemble de la propriété.

Date et lieu des enchères : Les enchères auront lieu le lundi 13/7/2020 à partir de 9h du matin (affaire n°2540) au tribunal de 1ère instance de l'Ariana Rue André Ampère Cité Administratif Ariana.

Visite : Les visites de la maison saisie peuvent se faire à tout moment.

N.B :

1/ La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et à la condition de consigner d'avance le tiers de la mise à prix par chèque certifié.

2/ Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après obtention préalable de l'autorisation de Mr le gouverneur de l'Ariana.

3/ La consultation du cahier des charges est possible soit au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2020400960VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement De Nomination d'un administrateur juridique sur la société

Société "Contrôle Numérique Service Tunisia"

SARL au capital de 40.000 dinars

Siège social : ferme Gamoudi, Fouchana - Tunisie

M.F : 1247453/ A

R.C : B2491072012

Suite au Jugement n°64127 du 3/3/2020 rendu par le tribunal de la première instance Ben Arous, il a été décidé la nomination du Maître Anis Ezzeddine, administrateur judicaire sur la société "Contrôle Numérique Service Tunisia" société à responsabilité limitée pour administrer, gérer et présenter des propositions nécessaires ainsi que inviter pour le conseil d'administration et préparer l'ordre du jour entre autre la validation des états financers pour les années 2015-2016-2017 et 2018 et la Nomination de Mme Saida Kar, juge commissaire.

Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab Souika Tunis.

2020R00971VEPA2

Société CLAIRE DE LUNE

(en faillite) «Hôtel DIMES»

Le syndic de faillite de la société CLAIRE DE LUNE informe le public qu'il compte mettre en vente un bien

immobilier appartenant à la société (CLAIRE DE LUNE en faillite) situé à la zone touristique Mahdia

Sous les conditions suivantes:

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : Cinq cent mille dinars (500 000Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 01/07/2020 (inclus)

Le cahier de charges est à retirer auprès du syndic de faillite: (contre le paiement de la somme non restituable de 200 DT) auprès de MR Makram Ben Abderrahmen dont l'adresse: rue commandant Bejaoui Sousse Imm Medina B 19

Tél : 73 203 045 / 98 442 402

La Visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier de charge.

2020S00454VEPA2

Règlement Judiciaire

Société Al Farouk des Travaux Publics S.U.A.R.L

Au capital de 600.000,000 DT.

Siège social: App. N°14 - Imm. Makni - Avenue Imam

Boukhari - Khézama Ouest, 4071 Sousse

M.F: 000/M/A/108J867 - L

En vertu de la décision n°225 rendue en date du 07octobre 2019 par Mr. le président du tribunal de première instance de Sousse, il a été déclaré le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire de la société Al Farouk des Travaux Publics S.U.A.R.L et la désignation de Mr. Ismail SEBAI en qualité d'administrateur judiciaire chargé d'élaborer un plan de redressement.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances antérieurs à la date d'ouverture de règlement judiciaire auprès de l'administrateur judiciaire dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble El Baraka, avenue Tahar Sfar- Sousse 4000, dans un délai qui ne dépasse pas trente jours à partir de la présente publication.

2020S00455VEPA2

Société Al BADR TRAVEL AGENCY SARL

Siège social : Route de Zaghouan Enfidha - Sousse

M.F : 000/M/737563A

En vertu du jugement rendu sous le n°63266 en date du 6/11/2019 par la cour d'appel de Sousse, il a été infirmé le jugement rendu par le tribunal de première instance de Sousse en date du 3/01/2012 affaire n°4251 relatif de la faillite aussi bien de la Société Al BADR TRAVEL AGENCY que de son gérant Kamel Ben Mahmoud Chouhoudi.

En outre, il a été déclaré pour ladite société de poursuivre ses activités suivant le plan de redressement proposé par l'administrateur judiciaire Mr. Mahmoud Ayari.

2020S00456VEPA2

Cession aux tiers

Société international de promotion Hôtelière PALM INN S.A

(M.F :312014Q, R.C: B1147441997)

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de première instance de Monastir le 26/05/2020 dans I 'affaire n° 2010/2142/1510, il a été décidé la cession de la société international de promotion Hôtelière PALM INN S.A, à Mohamed Ben Elhedi Khalbous au profit d'une société touristique en cours de constitution d'un montant de quatre millions trois cent trente et un mille dinars (4.331.000,000 dt).

Le contrôleur à l'exécution invite les créanciers à remettre leurs créances dument justifiées dans les délais légaux.

Le contrôleur à l'exécution Riadh Stambouli (les berges du lac, rue de lac malaren, rés Errihab, bloc D apt 104 (tel 71.96.00.40).

2020400942VEPA2

Mise en faillite,

Sociétés ARTICLES AGRICOLES

Identifiant registre national: 1228257/R/A/M/000

Suivant décision du tribunal de première instance de Béja statuant en chambre de conseil du 09/01/2020 relative à l'affaire n° 43 concernant la «société sociétés Articles Agricoles» l'enregistrée registre National N° 1228257R/A/M/000

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'état de cessation de paiement de la société Sociétés" ARTICLES AGRICOLES et ce à partir du 11 Avril 2020

- La nomination du juge Monsieur Mohamed Anis KHELIFA en tant que juge commissaire

- La nomination de Monsieur Naim KAABI en tant Syndic de faillite élisant domicile à Appartement A 24 Immeuble ZARRAD, LAC 2.

Pour plus de renseignements, contactez-les n°: 71198446.

2020400943VEPA2

Vente d'un terrain à la zone Mohamed 5 Tunis

Selon jugement énoncé par le tribunal de première instance de Tunis le contrôleur d'exécution du programme de redressement de la société «Otheman Kamel et fils» mettent en vente au plus offrant sous plie fermé un terrain nu pour ériger un immeuble à la Zone Mohamed 5 Tunis (rue de coubertin au niveau du siège de la STB), les intéressés peuvent fixer un rendez- vous pour la visite en appelant au 99621949 et acheter le cahier de charges et ce jusqu'à la date limite des offres fixées le 31 juillet 2020.

2020400947VEPA2

Avis

Le syndic de faillite de la société en faillite "SOTUFCA" (MF 0927260V) met en vente :

- Un lotissement bâti surface totale 5000 m² (le bâti est une usine de fabrication de filtres) situé à la zone industrielle de Gbollat Gouvernorat de Béja (Cahier de charge n°1).

- Un véhicule commercial (cahier de charge n°2).

- Un ensemble de machines et de matériels : des tours, des machines et matériel pour la fabrication des filtres à usage mécanique, un stock de filtres fini et matières premières du matériel informatique et matériels de bureau (cahier de charges n°2).

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Béja dans l'affaire n°43.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque cahier de charges doivent soumettre leurs offres au plus tard le 8 juillet 2020. Le retrait des cahiers des charges relatifs se fait au bureau du syndic de faillite Mr Naim Kaabi, situé dans l'appartement A24, Immeuble ZARRAD, Lac 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71 198 446) contre le paiement de (cent) 100 dinars non remboursables pour chaque cahier des charges.

2020400966VEPA2

Avis

Le syndic de faillite de la société en faillite "SERVICOM IT" (MF : 1179529X) met en vente;

- Un ensemble de voitures (Cahier de charge n°1).

- Un ensemble de matériel informatique, téléphonie (portables et tablettes) et matériels de bureau (cahier de charges n°2).

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Béja dans l'affaire n°43.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque cahier de charges doivent soumettre leurs offres au plus tard le 8 juillet 2020. Le retrait des cahiers des charges relatifs se fait au bureau du syndic de faillite Mr Naim Kaabi, situé dans l'appartement A24, Immeuble ZARRAD, LAC 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71198446) contre le paiement de (cent) 100 dinars non remboursable pour chaque cahier des charges.

2020400967VEPA2

Avis de Faillite

Société FRANK MULLER

Siège social : 62 Rue de l'Aéroport la Soukra Ariana

M.F : 0811575/Z

N° CNSS : 154024/85

En vertu du jugement n°263 rendu par le tribunal de première instance de l'Ariana le 8 juin 2020, il a été décidé la mise en faillite de la société «FRANK MULLER» et de son gérant.

- Juge Commissaire : Mme Abir Khedhri

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 -1002 Tunis Tél : 71 830 168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2020400968VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle (exercice 2019)

Skanes - Rivage S.A

Capital : 270.000 D. T

Siège Social : Hôtel Rivage

Skanès - Dkhila- Monastir

Messieurs et mesdames les actionnaires de la société SKANES RIVAGE, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Jeudi 09 Juillet 2020 à 11:00 du matin au bureau de la présidente du conseil d'Administration, sis au Pacha centre à la rue Khéreddine Pacha à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration afférent à l'exercice 2019.

- Lecture et examen du rapport du commissaire aux comptes relatif au même exercice.

- Discussion et approbation du rapport du Conseil d'Administration, du Bilan et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

Le présent avis a été publié au journal «Le Temps» le 09/06/2020.

2020T00448SANB3

Convocation

Tunisian Packaging Service

Société anonyme au capital de 451.160DT, 000

Matricule fiscal: 5644 EAM/000

Identifiant unique: 0005644E

Siège: Bir El Kassaa III route de Naassen, Km 7.Ben Arous

Les actionnaires de la TUNISIAN PACKAGING SERVICE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 10 juillet 2020, respectivement à 10h00 et à 11h00 au siège social, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants:

1- En assemblée générale ordinaire:

- Approbation de la gestion de la société T.P.S et du groupe T.P.S pour l'exercice 2019 après lecture des rapports du conseil d'administration; Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 après lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019;

- Quitus aux administrateurs;

- Allocation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020 – 2021 et 2022;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

2 – En assemblée générale extraordinaire :

• Modification de l'article 23 des statuts de la société T.P.S ;

• Harmonisation des statuts avec les nouvelles dispositions de la loi n°47/2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement;

• Questions diverses;

• Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à ces assemblées sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020R01266SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire appelée à décider l'augmentation

Société «MTL Feeder » du capital avec ortroi du droit préférentiel de souscription qui aura lieu le 7 juillet 2020

SA au capital de 4 000.000 DT

Siège social: Zone portuaire Radès 2040- Tunis

Registre de commerce de Tunis: n°B02178852010

Matricule Fiscal : 1171983G/A/M/000

CNSS : 254914-95

Les actionnaires de la société MTL Feeder sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 07 Juillet 2020 au siège social à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital avec octroi du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires actuels.

2) Augmentation du capital social pour un montant de 1.200.000 dinars pour le porter de 4.000.000 dinars à 5.200.000 dinars avec octroi du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires actuels.

3) Pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital, constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et modifier l'article 6 des statuts en conséquence.

4) Questions diverses.

5) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société MTL Feeder le rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à cette assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms de mandant et du mandataire.

2020R01272SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

de la Société Régionale de Commerce Export-import Béja

Economie du Nord : Exp. - Imp.

Société Régionale du Commerce Gouvernorat de Béja

Société anonyme

Au capital de : 4 302.180 DT

Siège social : 2 avenue Habib Thameur 9000 Béja

R.C : B149691996

M.F : 03376 V P M 000

N° CNSS : 02772883-00

Les actionnaires de la Société Régionale de Commerce Economie du Nord Béja sont invités à la tenue de l'A.G.E.O qui se tiendra le mercredi 22 juillet 2020 à partir de 9 h du matin au siège de la société sis au 2 Rue Habib Thamer Béja pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Situation du capital en tenant compte de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- La mise à jour du statut de la Société conformément à la nouvelle loi des sociétés.

Cet avis tient lieu de convocation pour tous les actionnaires.

2020R01275SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019

de la Société Régionale

De Commerce Economie du nord Béja

Economie du Nord : Exp. - Imp.

Société Régionale du Commerce Gouvernorat de Béja

Société anonyme

Au capital de : 4302.180 DT

Siège social : 2 avenue Habib Thameur 9000 Béja

R.C : B149691996

M.F : 03376 V P M 000

N° CNSS : 02772883-00

Il est porté à la connaissance des actionnaires que l'assemblée générale ordinaire 2019 de la Société Régional de Commerce Economie du Nord aura lieu le mercredi 22 juillet 2020 au siège de la société -sis 2 rue Habib Thamer Béja à 10 h du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral 2019

- Lecture du rapport financier 2019

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- Approbation des rapports

- Quitus aux administrateurs.

- Différents points proposés par le Conseil d'Administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2020 -2021 et 2022.

- Renouvellement du Conseil d'Administration pour la période 2020-2021-2022.

Tout actionnaire qui voudra s'informer des documents de l'A.G.O pourra contacter l'administration au cours des heures de travail.

Cet avis tient lieu de convocation pour tous les actionnaires.

2020R01276SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020

SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS

«TUNISAVIA»

Société anonyme

Au capital de 26.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0011950 A

Numéro d'affiliation à la CNSS : 48010 - 92

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 5 Juin 2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA»

sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 30 juin 2020 à 10 heures au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, du Rapport Général et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'activité de la Société TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» durant l'Exercice clos le 31/12/2019.

2- Examen et approbation des Etats Financiers de la Société TUNISIENNE DE

TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» arrêtés au 31/12/ 2019.

3- Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31/12/2019.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Renouvellement du mandat de certains membres du Conseil d'Administration.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage, dans les délais prescrits par la loi.

2020R01277SANB3

Convocation

SOCIETE DE COMMERCE DE PRODUITS CHIMIQUES INTERMEDIAIRES

SCPCI

S.A. au capital de 840 000 D divisé en 84 000 actions de 10 D

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

MF : 029857V/A/M/000

Les actionnaires de la société SCPCI sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 6 juillet 2020 à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2019

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Renouvellement d'un Administrateur

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la loi.

2020R01279SANB3

Convocation

SOCIETE MALGA

SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION

S.A. au capital de 110 000 D

Siège social : Zone Industrielle de Ben Arous

MF : 000971W/A/M/000

Les actionnaires de la société anonyme "MALGA SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 6 juillet 2020 à 10 Heures au siège social à Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2019

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Renouvellement des mandats des administrateurs

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la loi.

2020R01280SANB3

Convocation

CONNECT

Société anonyme

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : 38 Rue du Parc - 2036 Soukra, Tunisie

Identifiant unique n° : 0913075 Y

Les actionnaires de la société CONNECT S.A sont convoqués pour le 01/7/2020 à 15.30 heures en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social sise 38 Rue du Parc, Soukra, Ariana TUNISIE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modalités de convocations

2/ Agrément de la démission d'un administrateur

3/ Agrément de la cession d'une action

4/ Agrément d'un nouvel actionnaire

5/ Changement du siège social

6/ Mise à jour des statuts

7/ Nomination d'un nouvel administrateur

8/ Pouvoirs pour formalités et questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Nom et prénom du déposant : Maître Moalla Yosra avocate CIN : 08307940 délivrée le 02/3/2016

Date et heure du dépôt : 9/6/2020 à 12 h.

2020R01281SANB3

Convocation des membres du conseil d'administration

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5, 2033 Mégrine

L'identifiant Unique : 0002454M

Messieurs les Administrateurs sont convoqués à la réunion du Conseil

d'Administration, qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 9H, au siège social de la Société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31.12.2019;

2) Lecture du projet de rapport du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale ordinaire et relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2019 ;

3) Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2019;

4) Renouvellement de mandat d'Administrateurs

5) Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2019.

6) Soumission pour approbation de la radiation des créances

7) Convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

8) Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire;

9) Questions diverses.

2020R01282SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5 - 2033 Mégrine

L'identifiant Unique : 0002454M

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 30/6/2020 à 10H, au siège social de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et commissaire aux comptes sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019;

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des comptes de la société;

4. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6. Mise en paiement et distribution des dividendes;

7. Ratification de renouvellement de mandats d'Administrateurs;

8. Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2019.

9. Approbation pour la radiation des créances

10. Fixation des jetons de présence

11. Questions diverses.

2020R01283SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE LAITIERE ET FROMAGERE

SOTULAIFROM SA

Au capital de 2915.370,000 dinars

Siège social : 15, Rue d'Allemagne - 1000 - Tunis

Identifiant unique : N°0007048Y

Matricule fiscal : N° 0007048 Y/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 12433/17

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne Laitière et Fromagère dite «SOTULAIFROM SA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire au siège social 15, rue d'Allemagne 1000 Tunis le mardi 30 juin 2020 à 10h en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

4) Examen et approbation des comptes de l'exercice 2019.

5) Renouvellement des mandats des administrateurs.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7) Quitus aux administrateurs.

8) Vote des résolutions.

9) Questions diverses.

2020R01285SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTER BANK SERVICES

Société anonyme

Siège social : 32, Rue 8601 Charguia - 1 - 2035 - Tunis

Capital social : 6.970.045 dinars

Les actionnaires de la Société «INTER BANK SERVICES» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 02 juillet 2020 à 10H du matin au siège social de la société sis au 32, Rue 8601 Charguia -1-2035- en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport annuel de la gestion de la société pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2019.

8. Pouvoirs.

2020R01286SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HELIOFLEX North Africa S.P.S

Société anonyme

Au capital de 1.350.000 Dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana

Identifiant Unique : 0825757B

Messieurs les actionnaires de la Société HELIOFLEX North Africa S.P.S sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 juillet 2020 à 10 heures au siège social de la société

sis au 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 ;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

4. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Approbation des conventions conclues par la société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Fixation des jetons de présence ;

9. Questions diverses;

10. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 15 jours avant la date de la réunion.

2020R01287SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

HELIOFLEX North Africa S.P.S

Société anonyme

Au capital de 1.350.000 Dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - La Charguia 2 - Ariana

Identifiant Unique : 0825757B

Messieurs les actionnaires de la Société HELIOFLEX North Africa S.P.S sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 9 juillet 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation;

2. Augmentation du capital social de la société;

3. Modification de l'article 6 des statuts;

4. Refonte des statuts de la société notamment la mise en conformité avec les dispositions de la loi numéro 2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement;

5. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 15 jours avant la date de la réunion.

2020R01288SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société SELECT HARDWARE

SA au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : 62 avenue de l'Union du Maghreb arabe, Route la Soukra Km 8.5 - 2036 Soukra Ariana

RC : B159372002

Matricule fiscal : 817422H/A/M/000

CNSS : 251831-19

Les actionnaires de la société SELECT HARDWARE sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège social de la société, sis à 62 avenue de l'UMA route de la Soukra 2036 Ariana le mercredi 8 juillet 2020 à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

3) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

4) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2019 ;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

7) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général;

8) Jetons de présences allouées aux membres du conseil d'administration;

9) Questions diverses;

10) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2020R01289SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2020

SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS

«TUNISAVIA»

Société anonyme

Au capital de 26.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0011950 A

Numéro d'affiliation à la CNSS : 48010 - 92

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 5 Juin 2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mardi 30 juin 2020 à 11 Heures au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la société TUNISAVIA en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage, dans les délais prescrits par la loi.

2020R01291SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du Samedi 04 Juillet 2020

Clinique «El Yosr»

Société anonyme au capital de 10.775.000 DT

Siège Social: 10 bis, rue Haroun Errachid - 4000, Sousse

RC : B 27116112009

MF : 1110053 JAM 000

Messieurs les actionnaires de la clinique «El Yosr» sont invités à assister aux travaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la société qui se tiendront le Samedi 4 juillet 2020 à 13 heures au siège social de la clinique l'horizon sise à avenue Ibn El Jazzar et ce à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

a- Assemblée générale ordinaire

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019, et quitus aux administrateurs.

2. Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2019; ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

3. Fixation des jetons de présence.

4. Affectation des résultats.

5. Pouvoirs pour formalités.

B - Assemblée générale extraordinaire

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif au projet d'augmentation de capital comportant suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Autorisation pour l'augmentation de capital.

3. Pouvoirs pour formalités.

Les actionnaires pourront, soit assister personnellement aux travaux des assemblées, soit se faire représenter par tout actionnaire ou autre mandataire moyennant pouvoir.

Tous les documents concernant les assemblées générales sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

2020S00450SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOTELIERE DAR DHIAFA S.A

Capital social : 2.550.000 DT

TROPICANA CLUB & SPA MONASTIR

Matricule fiscal : N0030432

Messieurs les actionnaires de la société « HOTELIERE DAR DHIAFA S.A » sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le Jeudi 25 Juin 2020 à 10h 30 au siège social de la société sis à l'hôtel «TROPICANA CLUB» à Monastir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

• Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

• Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

• Approbation des conventions et des opérations rentrants dans le cadre de l'article 200 et 475 du CSC.

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

• Affectation des résultats de l'exercice 2018.

• Allocation des jetons de présence pour les administrateurs afférents à l'exercice 2018.

• Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

• Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

• Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020S00453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De L'HOTEL MARHABA PALACE

Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International Hôtel Marhaba Palace

Société anonyme

Au capital social : 5 200 000 DT

Siège social : BP 120 Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

RC : B165941997

MF : 0019986YAM000

CNSS : 105091-40

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International à Sousse, seront invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 9H du matin à l'Hôtel MARHABA ROYAL SALEM à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2019

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019

- Affectation des Résultats de l'exercice 2019

- Fixation du montant de jetons de présence

- Renouvellement partiel du conseil d'administration

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2020S00465SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Touristique Marhaba Beach

Messieurs les actionnaires de la Société Marhaba Beach sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 8h30 du matin à l'hôtel Royal Salem sise à Sousse afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ;

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4) Création d'un établissement secondaire ;

5) Quitus aux administrateurs;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2019;

7) Renouvellement de mandats des administrateurs;

8) Questions diverses.

2020S00466SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ABATTOIR UNIFIE DE SFAX «A.U.S.»

Société anonyme: au capital de 2.210,000 DINARS

Siège social: route sidi Salem km 2 Sfax

Identifiant unique : 915562S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme ABATTOIR UNIFIE DE SFAX citée ci dessus sont convoqués à l 'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au palais de la Municipalité de Sfax le mercredi 24 juin 2020 à 09 : 00 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Changement du style de direction de la société: d'un conseil de surveillance à un conseil d'administration.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour suite au changement du style de direction.

- Election des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation officielle à tous les actionnaires.

2020X00610SANB3

Société régionale immobilière et touristique de Sfax «SO.R.I. T.S »

Société anonyme au capital de : 300.000 dinars

Siège social: Rue Habib Maazoun Immeuble El-Manar 2éme étage - Entrée D - 3000 Sfax

Matricule fiscal: 4165 p PM 000

Registre de commerce: B158671997 SFAX

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 27 juin 2020 à dix Heures à « Route Tunis Km 9 Cité El Ons complexe Safa Sakiet Ezzit Sfax » à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre du même exercice.

3/ Approbation du Bilan & Etats financiers de l'exercice 2019 et du rapport du conseil d'administration au titre du même exercice.

4/approbation des montants mis à la disposition de la sté par Mr Hédi Megdiche.

5/ nomination des membres du conseil d'administration pour 2020-2021-2022.

6/ Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8/ Jetons de présence.

9/ Questions diverses.

2020X00611SANB3

Sté développement Economique Matmata S.A

Capital : 20.000 Dinars

MF : B2240682008

Siège : Rue Tarek Ibn Zied Matmata, 6070

La société notifie à tous les actionnaires qu'ils sont convoqués à la tenu de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le dimanche 12 juillet 2020 à 10H du matin à l'hôtel Sidi Idriss Matmata et ce pour statuer l'ordre du jour suivant :

I. Considérer les répercussions de la pandémie de corona sur l'entreprise et l'hôtel

II. Approuver le processus immobilier représenté par la vente d'un bien immobilier de la société

III. Approuver le processus de location d'un bien immobilier appartenant à la société.

Tous les documents nécessaires pour permettre aux actionnaires de prendre des décisions sont à la disponibilité des actionnaires au siège social de la société.

2020X00616SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société immobilière Tuniso-Séoudienne

Société anonyme

S.A au capital de : 15.600.000 dinars

Siège social: Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule fiscal : 031459 EPM 000

Le conseil d'administration de «la Société Immobilière Tuniso-Séoudienne» invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra Vendredi 10/07/2020 à 9h30 du matin à la maison de l'entreprise, sise à l'avenue principale du Lac, Les Berges du Lac -1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité de la société et du rapport d'activité du groupe relatifs à l'exercice 2019,

2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019,

3- Approbation du rapport d'activité de la société et de rapport d'activité du groupe et des états financiers individuels et consolidés relatifs et l' exercice 2019,

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2019,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

7- Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société, pendant le délai légal.

2020400918SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire n°11

Société Al Kabidha Al Arabia Litaamir

Société anonyme

S.A au capital de : 8.277.300 dinars

Siège social: Centre Urbain Nord - International City Center

(Tour des bureaux) - 1082 Tunis Registre National des Entreprises 1004335X

Matricule fiscal: 1004335 XPM000

Le Conseil d'administration de la société Al Kabidha Al Arabia Litaamir invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire n° 11 qui se tiendra Mercredi 08/07/2020 à 9h30 du matin au siège de la société sise au centre Urbain Nord) international city center (Tour des bureaux), 1082, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture de rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

3- Approbation de rapport d'activité et des états financiers relatif à l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2019.

6-Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7- Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2020, 2021,2022.

8- Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition de Messieurs les actionnaires au siège de la société, durant le délai légal.

2020400919SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire n°22

Société international city center

Société anonyme

S.A au capital de: 15.000.000 dinars

Siège social: Centre Urbain Nord - Av. Mohamed Bouazizi international city center (tour des bureaux) - 1082 Tunis Registre National des Entreprises : 0341544A

Matricule fiscale: 341544A/P/M 000

Le conseil d'administration de la société international city center invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire n°22 qui se tiendra le Mercredi 08/07/2020 à 11h30 du matin au siège de la société sis au centre Urbain Nord, international city center (Tour des bureaux), 1082 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport annuel relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

3- Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5 -Quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant l'exercice 2019.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7 - Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société, durant le délai légal.

2020400920SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2020

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli; 1073 Montplaisir Tunis

Identifiant unique: 0024489T - CNSS : 200280-72

Le conseil d'administration de STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de STANDARD SHARING SOFTWARE SA à se réunir en assemblée générale ordinaire, le trente juin 2020 à onze (11) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2019;

b/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019 ;

c/ Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2019 s'il y a lieu ;

d/ Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

e/ Conventions réglementées ;

f/ Quitus aux administrateurs, au directeur général adjoint, au directeur général et au président du conseil d'administration;

g/ Questions diverses.

2020400925SANB3

Convocation

SPECTROLAB INTERNATIONAL.SA

Au capital de 150 000 DT

Rue de Métal, Z.I Charguia 1 - Tunis

MF : 447 039 V

CNSS : 133812-49

Les actionnaires de la société SPECTROLAB INTERNATIONAL sont convoqués pour une assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social le Samedi 27 Juin 2020 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes;

- Affectation des résultats.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

2020400928SANB3

CONVOCATION

Agence maritime MOHAB

S.A. au Capital de 3 400.000 DT

Siège social : Bureau n°112, Imm. Donjon Khyranis, Cité Les Pins, Les Berges du Lac II Tunis

MF : 003717 WAM 000

Sur décision du conseil d'administration, Messieurs les

actionnaires de la société Agence Maritime Mohab sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 27 Juin 2020 à 9 heures au siège social aux berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur les états financiers et les états financiers consolidés de l'exercice 2019

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion, des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège social aux Berges du Lac - Tunis.

2020400929SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 16 Juillet 2020

Société GS1 Tunisia

Société anonyme au capital de 1.000.000 DT

Siège social: Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

RC B121181996

Matricule Fiscal 32 995 E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Juillet 2020 à 9H au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower centre Urbain Nord Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Approbation de la mise à jour des statuts de la société conformément au code des sociétés commerciales, à la loi n°52-2018 du 29/10/2018 portant sur le registre national des entreprises et à la loi N°47-2019 du 29 Mai 2019 portant sur l'amélioration du climat d'investissement.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2020400932SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 16 Juillet 2020

Société GS1 Tunisia

Société anonyme au capital de 1.000.000 DT

Siège social: Immeuble Golden Tower- centre Urbain Nord 1082 Tunis

RC B121181996

Matricule fiscal 32 995 E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 16 Juillet 2020 à 09h30 au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower centre Urbain Nord Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers clos le 31/12/2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'assemblée générale ordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2020400933SANB3

Convocation l'assemblée générale extra-ordinaire

Société Tunisia Hôtels & Resort «THR»

Société anonyme au capital de 2.850.000 dinars

Siège social : Imm. Mazars Rue Ghar El Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique n°632962J

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 30/06/2020 à 12h30mm au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Maintien de l'activité de la société en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2- Pouvoirs pour la réalisation des formalités.

2020400934SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisia Hôtels & Resort «THR»

Société anonyme au capital de 2.850.000 dinars

Siège social: Imm. Mazars Rue Ghar El Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique n°632962J

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/06/2020 à 12h au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Ratification de la convention de l'assemblée générale,

2- Rapport de gestion du conseil d'administration portant sur l'activité de la société et les résultats financiers 2019,

3- Rapport Général du commissaire aux comptes sur les comptes et états financiers de l'exercice 2019,

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs, Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

5- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

6- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales, approbation des conclusions dudit rapport et ratifications des conventions nouvelles,

7- Questions diverses.

2020400935SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique du Kef

S.A au capital de 2 225 000.000 dinars

Siège social : rue lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22

Identifiant unique: 1374355J

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique du Kef, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 10 heures au siège social de la société ATD SICAR sis, rue Lac Léman, Résidence Regency- bloc A- 2éme étage les berges du lac, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais de convocation;

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2019 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice ;

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil arrêtés au 31/12/2019 ;

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues à l'article 200 du Code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation s'il y a lieu des résultats pour l'année 2019 ;

7. Fixation des jetons de présence pour l'année 2019; et

8. Pouvoirs pour formalités.

2020400936SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Taysir microfinance SA

Société anonyme au capital de 12.000.000 dinars

Siège social : 02 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis

MF: 1292840 N/A/M/000

Identifiant unique: 1292840 N

CNSS : 34758332

Messieurs les actionnaires de la société Taysir Microfinance, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra Jeudi 25 juin 2020 à 10H, au siège social de Tunisie leasing et Factoring, sis au centre urbain nord, Avenue Hedi Karay, 1082, Cité el Mahrajene, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modes et délai de convocation

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

6. Lecture et approbation des conventions énumérées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations mentionnées à l'article 200 du CSC, et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

8. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020,2021 et 2022.

9. Attribution de jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société pendant la période légale.

2020400941SANB3

Convocation à L'assemblée générale extraordinaire

JET MULTIMEDIA TUNISIE

Société Anonyme au capital de 200 000 DT

Siège social: 8 Bis Rue Mustapha Sfar - 1002 - Tunis belvédère

Registre de commerce: B2450192005

Matricule Fiscal: 937960Y/A/M/000

N° CNSS: 252649-61

Les actionnaires de la société JET MULTIMEDIA Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le Mardi 30 Juin 2020 à 16 heures au siège de la Société sis Rue du Lac Turkana, Résidence Babel, Immeuble Les Oliviers, 2ème Etage, App N°B9, Les Berges du lac, 1053, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Ratification du mode et modalités de tenue et de réunion de l'Assemblée;

- Mise à jour de l'objet social et modification corrélative de l'article3 des statuts;

- Changement de la dénomination sociale et modification corrélative de l'article 2 des statuts Pouvoirs en vue des formalités.

2020400945SANB3

Convocation a l'assemblée générale ordinaire

JET MULTIMEDIA TUNISIE

Société anonyme au capital de 200 000 DT

Siège Social : Rue du Lac Turkana, résidence Babel, Immeuble Les Oliviers, 2ème étage, App N° 89, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Registre de commerce: 82450192005

Matricule Fiscal : 937960Y/A/M/000

N° CNSS : 252649-61

les actionnaires de la Société JET MULTIMEDIA TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Mardi 30 Juin 2020 à 15 heures au siège de la société sis Rue du Lac Turkana, résidence Babel, immeuble les oliviers, 2ème étage, App N° B9, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Ratification du mode et modalités de tenue et de réunion de l'Assemblée;

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers clos le 31 décembre 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Approbation des conventions réglementaires visées par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Fixation des Jetons de présence;

- Nomination d'administrateurs et remplacement des administrateurs démissionnaires ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020400946SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Arabe de réalisations immobilières «SARI»

Société Anonyme au Capital 3.300.000 DT

CNSS N°00224463-05

MF 539528 S/P/M/000

Siège social : 71- Rue Alain Savary- Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 - 1003 cité El Khadhra- Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 10 heures à la résidence « La Quintessence» lotissement Wifek, Ennasr 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatifs à l'exercice clos 2019.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions règlementées de l'exercice 2019 selon les articles 200, et 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2019

7. Rémunération des membres du comité d'investissement pour L'exercice 2019.

8. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018 et pour la gestion de l'exercice 2019.

9. Renouvellement/Nomination des administrateurs.

10. Renouvellement du commissaire aux comptes.

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020400949SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique - Hôtel Ibn Khaldoun

S.A. au capital de 4 200 000 dinars

Z.I Charguia II - angle rue du métal et rue des entrepreneurs 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0000738N

RC : B188161996

N° Affiliation CNSS : 64630 - 28

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique - Hôtel Ibn Khaldoun, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 8 juillet 2020 à 9 heures, au siège social sis à Charguia II, angle rue du métal et rue des entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes l'exercice 2019,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2019,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination de nouveaux administrateurs,

- Questions diverses,

- Délégation des pouvoirs.

2020400950SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018

De la Société STERIPHARM

S.A. de capital social : 1 000 000 TND

Route de Zaghouan Km 24 - 1145 - Bourbiaa - Mohamadia

Identifiant unique : 1598337Y

N° CNSS : 589891-34

Messieurs les actionnaires de la Société «STERIPHARM» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 13h au local sis au 62, Avenue Taher Ben Ammar Lac nord, les Jardins du Lac 2, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de statuer sur :

1. Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'année 2018

3. Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2018

4. Quitus aux membres du Conseil d'administration sur l'exercice 2018

5. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'année 2019

6. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

7. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

8. Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2019

9. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

10. Quitus aux membres du conseil d'administration sur l'exercice 2019

11. Approbation de la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration

12. Fixation des jetons de présence de membres du conseil d'administration

13. Délégation pour l'accomplissement des publications.

2020400952SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018

De la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques SAIPH

S.A, au capital social : 61 920 000 TND

Route de Zaghouan Km 24 - 1145 - Bourbiaa - Mohamadia

Identifiant unique : 0381453V

N°CNSS : 206620-10

Messieurs les actionnaires de la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques «SAIPH» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 11 h au siège de la Direction de la Promotion et de l'Information Médicale de la Société sis au 62, Avenue Taher Ben Ammar Lac nord, les jardins du Lac 2, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de statuer sur :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'année 2019

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2019

3. Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2019

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019

5. Approbation des états financiers consolidés clôturés au 31/12/2019

6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019

7. Quitus aux membres du Conseil d'administration sur l'exercice 2019

8. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'administration

9. Approbation de la nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration

10. Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat 2020-2021-2022

11. Nomination des commissaires aux comptes pour le mandat 2020-2021-2022.

12. Délégation pour l'accomplissement des publications.

2020400953SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ENERGIES RENOUVELABLES ENI-ETAP

SEREE

Capital social : 1.000.000 DT

Identifiant unique : 1617984J

Messieurs les actionnaires de la société SEREE dont le siège est sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, Tunis 1053, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de SEREE le 30 juin 2020 à 11h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la nomination par le Conseil d'Administration de deux nouveaux administrateurs;

2- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos du 31 décembre 2019.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

5- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6- Approbation des conventions et opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et objet du rapport spécial du commissaire aux comptes

7- Quitus aux membres du conseil d'administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

8- Détermination du Montant des jetons de présence pour l'exercice 2019.

9- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt.

2020400955SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société AUTO SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 700.00 Dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City, Route de Bizerte Cebalet Ben Ammar - Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 1114511G

CNSS : 253972 - 26

Le Conseil d'Administration de la Société Auto Services Tunisie, réuni le 8 juin 2020, a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 10 juillet 2020 à 10 Heures au siège social de la société, situé au Centre Commercial Tunis City, Route de Bizerte Cebalet Ben Ammar Ariana - Tunisie, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Constatation des pertes en application des dispositions de l'article 388 du Code des sociétés commerciales;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital;

3. Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la réduction du capital et à son augmentation ;

4. Réduction du capital social ;

5. Augmentation de capital social ;

6. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration;

7. Modification corrélative des statuts ;

8. Mise à jour des statuts de la Société, et

9. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

2020400957SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AUTO SERVICES TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 700.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City, Route de Bizerte Cebalet Ben Ammar - Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 1114511G

CNSS : 253972 - 26

Le Conseil d'Administration de la Société Auto Services Tunisie, réuni le 8 juin 2020, a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 10 juillet 2020, à 9 heures au siège social de la société, situé au Centre commercial Tunis City, Route de

Bizerte Cebalet Ben Ammar - Ariana - Tunisie, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture et approbation des rapports spécial et général du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Affectation du résultat;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux administrateurs; et

6. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

2020400958SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYCOQ TUNISIE

S.A au capital de 3.200 000 dinars

Siège social : 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal - 2036 La Soukra

I.F : 035825Z/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société POLYCOQ TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 6 juillet 2020 à 10 heures, au siège de la société sis au 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal 2036 La Soukra Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif au projet de l'augmentation du capital.

- Augmentation du capital.

- Mise à jour de l'article 6 des statuts et approbation de son nouveau texte.

- Pouvoirs pour formalités.

2020400959SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Messieurs les actionnaires de la société SOMAS sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 24 Juin 2020 à 10H00 au siège social sis rue Chatt Erommen, Immeuble Espace Tunis, Bloc A, 3éme Etage, APP, A3.4, Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur L'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation s'il y a lieu :

- du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2019;

- des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

3- Quitus aux administrateurs;

4- Fixation du montant des jetons des présences;

5- Affectations des résultats;

6- Renouvellement du mandat des administrateurs (2020- 2021 - 2022);

2020400962SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

OLA Energy Tunisie

Société anonyme

Au capital de 2.895.025 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon, avenue de la Bourse

Cité les Pins, Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 000497Q

Messieurs les actionnaires de la société OLA Energy Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 30 juin 2020 à 10h, au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la nomination de deux nouveaux administrateurs ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Lecture des rapports général, et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2019 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020 ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020400965SANB3

Convocation

SGS TUNISIE S.A

Au capital de 50.000 dinars

Siège social : rue 8612 -Imp. N°5 - La Charguia 1 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «SGS TUNISIE S.A» au capital de 50.000 dinars, sont convoqués au siège social de la société sis à la rue 8612 -Imp. N°5 -la Chargula 1- Tunis, pour participer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu, le mercredi 8 Juillet 2020 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et ceux du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019, approbation et quitus aux administrateurs.

2- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation.

3- Affectation des résultats et distribution des dividendes.

4- Désignation des membres du conseil d'administration.

2020400970SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE S.A

Siège : 13 Rue Othman Ibn Affan Cité Jardins 1082 Tunis Mahrajène

Au capital social : 2534.100 D

Identifiant Unique : 0312345 H

CNSS : 205916-82

Messieurs les actionnaires de la société Jerba de promotion touristique sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 Juillet 2020 à 18h00 à

l'Hôtel Djerba Castille afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatifs aux exercices des années : 2016, 2017, 2018.

2) Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice des années : 2016, 2017, 2018.

3) Lecture et approbation s'il y'a lieu des rapports de gestion et des bilans clos aux 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et aux 31 décembre 2018 et sur les retards constatés,

4) Affectation des résultats clos au 31 décembre 2016, au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2018,

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices des années : 2016, 2017, 2018.

6) Questions diverses.

2020400971SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE «AMC»

MF : 0496102 G/A/M/000

Société anonyme

Au capital de 274.500 Dinars

Siège social : 6, Rue Annaba - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société clinique ophtalmologique «A.M.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 3 juillet 2020 à 17H00 à la clinique ophtalmologique du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et approbation des états financiers dudit exercice

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019

- Questions diverses.

2020400972SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Imagerie par résonance Magnétique de Tunis «S.I.R.M.T»

Société anonyme

Au capital de 2 370 000 Dinars

Siège social : 38 Allée de l'Ariana Menzah 1 - Tunis

Matricule Fiscal : 1031056WAM000

Affiliation CNSS n° : 253494-33

Les actionnaires de la «SIRMT» sont invités à l'assemblée générale ordinaire le 9 juillet 2020 à 18h00, au siège social de la société situé au 38 Allée de l'Ariana, El Menzah 1 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019 et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

3. Quitus au conseil d'administration.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Election des membres du conseil d'administration.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Questions diverses.

9. Pouvoir pour formalités.

Les pouvoirs sont envoyés au siège social de la société cinq jours au moins avant la date de l'assemblée. Veuillez noter que les documents prévus par la législation en vigueur sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais réglementaires.

2020400974SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL HOSPITAL CENTER OF TUNISIA-IHCT

Société anonyme

Au capital de 32.590.000 DT

Siège social : Carthagène Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis

Objet social : Centre Hospitalier Privé

Identifiant unique RNE : 1102071P

Matricule fiscal : 1102071P/A/M/000

Le conseil d'administration convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 juillet 2020 à 18h au siège social et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

2. Présentation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Approbation du rapport d'activité 2019 ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2019.

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

2020400975SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société Tunisie Sucre

S.A au capital de 50.000.000 Euro

Siège social : Parc d'activité Economique - Bizerte

I.U : 1019948 T

CNSS : 264993-86

Les actionnaires de la société Tunisie Sucre sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 6 Juillet 2020 à 11h au siège de la Société Ab corporation sis à Montplaisir Av du Japon IMM Fatma Montplaisir Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue des assemblées relatives aux exercices 2016 et 2017,

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016,

3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

4. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016,

5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016,

7. Affectation au résultat,

8. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017,

9. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2017,

11. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

12. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017,

13. Affectation du résultat,

14. Information de désignation au poste de direction par les administrateurs et le directeur général

15. Quitus aux administrateurs et le directeur général

16. Nomination de nouveau des membres du conseil pour 3 années

17. Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

18. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020400976SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale de la

Société MARSA FASHION COMPANY " MFC"

SARL au capital social 800.000 dinars

Siège social: Route de la Marsa - Km 12 Zone Industrielle Sidi Daoud La Marsa

Identifiant unique : 615398 RAM 000

Messieurs les associés de la Société «MARSA FASHION COMPANY» en liquidation, sont convoqués en assemblée générale le Jeudi le 02 Juillet 2020 à 10 h au bureau du liquidateur de la société, sis au 92 rue 8600 charguia 1 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du bilan d'ouverture de la liquidation

2. Présentation du programme de liquidation

3. Questions diverses

4. Pouvoirs aux formalités

2020400927SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN EYE LASER CENTER

«T.E.L.C»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 400 000.000 dinars

Siège social : Lac MAlaren les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

RC : B01152812013

MF : 1310547 Q/A/M/000

Messieurs et Mesdames les associés de la société Tunisian Eye laser center «T.E.L.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 3 juillet 2020 à 11 H au bureau de la société Tunisian Eye Laser Center sis au rue Lac, Malaren, les Berges du Lac l, Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et approbation des états financiers dudit exercice

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019

- Questions diverses.

2020400973SRLB3

Autres sociétés

Convocation

Société Ettajdid de services

Matricule Fiscal : 0340764G

Siège social : Près de la station Ettafela, 1er étage, Sousse 4000

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire pour la lecture des rapports 2019 de notre société qui se tiendra le samedi 04 juillet 2020 à 09h du matin au siège de "Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et artisanat à Sousse, rue 03 septembre 4002, Sousse.

2020S00460SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Chafika bent hédi ben Mouhamed Chekir titulaire de la CIN n°01247341 déclare la perte de l'acte de propriété n° 02/10903 objet du titre foncier n° 87041 Sfax sis à Mahres Sfax. Une attestation de perte a été délivrée sous n° 214 le 09/03/2020 par la police de GABES Contactez le bureau du maitre Fouzia Chawachi notaire l'adresse rue du port sur la quincaillerie Mourad Zitouni Mahres Sfax pour recevoir des objections dans les 30 jours suivant la date de publication.

2020X00598DIVD2

Avis

Mr Chokri Ben Abdellatif Triki titulaire de la C.I.N. N° 01321384 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 1222 m2 renfermant une maison à la route de Menzel Chaker km 8 Sfax limitée au Sud et à l'ouest par un passage, à l'Est par Abdeljabbar et Khmekhem et au Nord par Khabou

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée

2020X00604DIVD2

Avis

Monsieur Habib Ben Khlifa Dammak déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 1785 m2 située à route Aguerb km 4 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire kais karray à Sfax.

2020X00606DIVD2

Avis

Le gérant de la STE AIDA AGRICOLE son identifiant unique 0612427D son adresse sociale route Sokra km 0.5 Sfax porte à la connaissance du public la perte du titre de propriété (acte de vente daté du 23 juin 2000 enregistré à Sfax le 18 novembre 2000 quittance numéro M089451 et rédigé par les notaires Mohamed Mzid et son fils Mohamed) de la parcelle contenant 377 pied d'oliviers à coté de Henchir Mdelia, par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale.

Toute opposition est recevable au bureau du Maitre Notaire «Abdelmajid Feki » sis à 37 rue des Notaires Médina Arabe Sfax dans les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

2020X00608DIVD2

Avis

Nacer Heni annonce la perte de son acte d'une parcelle sise route Saltania km 14 Sfax.

Ceux qui ont opposition l'annonce chez le notaire à Sfax Rachid Chekhrouhou.

2020X00609DIVD2

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution de la République Tunisienne approuvée le 26 janvier 2014;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 96-1493 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;
- Vu le décret n° 96-2041 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Gafsa**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Gafsa porte à la connaissance du public qu'en date du **18 Février 2020** le rapport de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, a été déposé au siège du gouvernorat de **Gafsa**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ce terrain, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Gafsa**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Errousse	Gtar	92258 1491	**Parcelle 1 :** **Nord :** Parcelle N° 252 du secteur cadastral «C» Gtar Ouest **Sud :** Piste Agricole **Est :** Piste Agricole **Ouest :** Les Parcelles N° 255 et 256 du secteur cadastral «C» Gtar Ouest **:Parcelle 2:** **Nord :** Piste Agricole **Sud :** Parcelle N° 170 du secteur cadastral «C» Gtar Ouest **Est :** Piste Agricole **Ouest :** Piste Agricole	95403

2020R01264MINA4